MAAMAR | מאמר

כִּי יִשְׁאָלְךָ בִנְךָ

« Quand ton fils te demandera »

11 Nissan 5738 [1978]

Hébreu
texte intégral, vocalisé

Français
traduction littérale en regard

Explications
encadrés adaptés de Simply Chassidus et synthèse

Hassiduité — traduction et vocalisation assistées par intelligence artificielle, relues par une seconde intelligence artificielle. Texte hébreu : éditions Kehot, via chabad.org. Le Rabbi a dit ce maamar en 5738. Traduction française littérale en regard ; les encadrés explicatifs sont adaptés du travail de Simply Chassidus.

כִּי יִשְׁאָלְךָ בִּנְךָ מָחָר לֵאמֹר מָה הָעֵדֹת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר צִוָּה ה' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם

Quand ton fils te demandera demain, en disant : « Que sont les témoignages [édot], les décrets ['houkim] et les lois [michpatim] que Hachem, notre D.ieu, vous a ordonnés ? »

Le Rabbi a prononcé ce maamar le 11 Nissan 5738 [1978], jour de son anniversaire. Il part d'un passouk de la paracha Vaet'hanan (Devarim 6, 20). La Torah contient quatre psoukim où un enfant interroge sur les mitsvot. Ils correspondent à quatre types d'enfants : le fils sage, le fils racha [celui qui fait le mal], le fils simple et celui qui ne sait pas poser de question. Notre passouk est celui du fils sage, et le maamar cherche ce que sa question veut vraiment dire.

בס"ד. י"א נִיסָן ה'תשל"ח כִּי יִשְׁאָלְךָ בִּנְךָ מָחָר לֵאמֹר מָה הָעֵדוּת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר צִוָּה ה' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם, – שְׁאֵלָה זוֹ הִיא שְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם, כמ"ש בַּהַגָּדָה חָכָם מָה הוּא אוֹמֵר מָה הָעֵדוּת גו'. וְיָדוּעַ הַדִּיּוּק בִּדְרוּשֵׁי רַבּוֹתֵינוּ נְשִׂיאֵינוּ, דְּמֵאַחַר שֶׁנִּקְרָא בְּשֵׁם חָכָם [דַּאֲמִיתִּית הַחָכְמָה הִיא חָכְמַת הַתּוֹרָה] הֲרֵי הוּא בְּוַדַּאי יוֹדֵעַ אֶת הַמִּצְוֹת, וּמַהִי שְׁאֵלָתוֹ מַה הָעֵדוּת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים גו'.

Avec l'aide de D.ieu. 11 Nissan 5738 [1978]. **Quand ton fils te demandera** demain, en disant : « Que sont les témoignages, les décrets et les lois que Hachem, notre D.ieu, vous a ordonnés ? » : c'est la question du fils sage, comme il est dit dans la Haggada : « Le sage, que dit-il ? "Que sont les témoignages..." ». On connaît la précision relevée dans les discours des Rebbeïm précédents : puisqu'il est appelé du nom de « sage » [la véritable sagesse étant la sagesse de la Torah], il connaît assurément les mitsvot. Quelle est donc sa question : « Que sont les témoignages, les décrets et les lois... » ?

Première question. Le fils sage demande ce que sont les témoignages, les décrets et les lois, c'est-à-dire les trois catégories de mitsvot. Or la Torah ne l'appelle « sage » (חכם) que parce qu'il connaît la Torah : il sait donc forcément ce que sont les mitsvot. Que demande-t-il alors ? La réponse qu'on lui donne rend la difficulté plus forte encore.

וְיֵשׁ לְהוֹסִיף, דְּמֵהֶמְשֵׁךְ הַכָּתוּב וְאָמַרְתָּ לְבִנְךָ גו' וַיְצַוֵּנוּ הוי' לַעֲשׂוֹת אֶת כָּל הַחוּקִּים הָאֵלֶּה גו' לְטוֹב לָנוּ גו' שֶׁמְּבָאֲרִים הַמַּעֲלָה שֶׁבְּקִיּוּם הַמִּצְוֹת (לְטוֹב לָנוּ גו'), מוּבָן שֶׁפֵּרוּשׁ מָה

On peut ajouter ceci. La suite du verset [passouk], « Tu diras à ton fils... Havayé nous a ordonné d'accomplir tous ces décrets... pour notre bien... », explique la supériorité que comporte l'accomplissement des mitsvot (« pour notre bien... »). On comprend dès lors que le sens de « Que sont les témoignages... » est : quelle est la nature des mitsvot

הָעֵדוּת גו' הוּא מַהוּ עִנְיַן הַמִּצְוֹות (אֵיזוֹ מַעֲלָה יֵשׁ בָּהֶם), וְצָרִיךְ בֵּיאוּר, אֵיךְ שַׁיָּךְ שֶׁבֵּן חָכָם יִשְׁאַל שְׁאֵלָה כָּזוֹ.

(quelle supériorité ont-elles) ? Il faut alors expliquer comment un fils sage pourrait poser une telle question.

Deuxième question. On répond au fils sage que Hachem nous a ordonné ces mitsvot « pour notre bien ». C'est donc qu'il demandait aussi à quoi elles servent. Comment un fils sage peut-il demander : « À quoi bon accomplir les mitsvot ? » Ce n'est pas la question qu'on attend de lui. Et la réponse lui donne même deux raisons.

וּבְיוֹתֵר אֵינוֹ מוּבָן, דְּבַהַבֵּאוּר בְּעִנְיַן הַמִּצְוֹות (בְּהַתְּשׁוּבָה דְּוַאמַרְתָּ לְבִנְךָ) אוֹמֵר שְׁנֵי עִנְיָנִים. וַיּוֹצִיאֵנוּ הוי' מִמִּצְרַיִם גו' וַיְצַוֵּנוּ גו' לַעֲשׂוֹת אֶת כָּל הַחוּקִּים, דְּכֵיוָן שֶׁהוֹצִיאָנוּ מִמִּצְרַיִם אָנוּ מְשׁוּעְבָּדִים אֵלָיו לְקַיֵּים מִצְוֹתָיו. וְעוֹד עִנְיָן בְּקִיּוּם הַמִּצְוֹות שֶׁהֵם לְטוֹב לָנוּ כָּל הַיָּמִים גו'.

C'est d'autant moins compréhensible que l'explication de la nature des mitsvot (dans la réponse « Tu diras à ton fils ») énonce deux choses. D'une part : « Havayé nous a fait sortir d'Égypte… et Il nous a ordonné… d'accomplir tous les décrets » : puisqu'Il nous a fait sortir d'Égypte, nous Lui sommes asservis pour accomplir Ses mitsvot. D'autre part, l'accomplissement des mitsvot comporte une autre dimension : elles sont « pour notre bien, tous les jours… ».

La première : c'est notre tâche. Hachem nous a fait sortir d'Égypte pour que nous Le servions. D'esclaves de Pharaon, nous sommes devenus esclaves de Hachem, et nous devons accomplir Ses mitsvot. La seconde : c'est pour notre bien. Hachem nous en récompense, et les mitsvot nous rendent meilleurs.

וּמִזֶּה שֶׁבְּהַתְּשׁוּבָה דְּוַאמַרְתָּ לְבִנְךָ מְבָאֵר שְׁנֵי הָעִנְיָנִים, מוּבָן, שֶׁשְּׁנֵיהֶם הֵם חִידּוּשׁ אֵצֶל הַבֵּן. וְאֵינוֹ מוּבָן, דְּמֵאַחַר שֶׁאֵינוֹ יוֹדֵעַ עִנְיַן הַמִּצְוֹות (לֹא רַק שֶׁאֵינוֹ יוֹדֵעַ שֶׁהַמִּצְוֹות הֵם לְטוֹב לָנוּ, אֶלָּא שֶׁאֵינוֹ מֵבִין אֲפִילוּ הַחִיּוּב דְּקִיּוּם הַמִּצְוֹות בְּדֶרֶךְ קַבָּלַת עוֹל), אֵיךְ קוֹרְאִים אוֹתוֹ בְּתֹאַר (בֵּן) חָכָם.

Puisque la réponse « Tu diras à ton fils » explique ces deux choses, on comprend que l'une et l'autre sont une nouveauté pour le fils. Or cela ne se comprend pas : s'il ignore la nature des mitsvot (non seulement il ne sait pas que les mitsvot sont pour notre bien, mais il ne comprend même pas l'obligation de les accomplir sur le mode de la kabalat ol [acceptation du joug]), comment peut-on lui donner le titre de (fils) sage ?

Troisième question. Si la réponse expose ces deux raisons, c'est que le fils sage les ignorait. Il ne saurait pas que les mitsvot sont bénéfiques ? Il ne comprendrait même pas le premier degré de l'engagement, le degré élémentaire de l'engagement envers Hachem, qui consiste à faire ce que Hachem dit parce que c'est Lui qui commande ? Que resterait-il alors pour le fils simple ! Sa formulation pose en plus un autre problème. Le fils racha demande : « Qu'est-ce que ce service pour vous ? », et s'exclut ainsi de la communauté. Or le fils sage ne s'exprime guère mieux.

גַּם צָרִיךְ לְהָבִין (כְּמוֹ שֶׁמְּדַיֵּק בְּהַדְּרוּשִׁים) מַה שֶׁאוֹמֵר אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם, אֶתְכֶם וְלֹא אוֹתָנוּ. וַהֲגַם דע"י שֶׁאוֹמֵר הוי' אֱלֹקֵי נוּ אֵין מָקוֹם לִטְעוֹת שֶׁמּוֹצִיא ח"ו אֶת עַצְמוֹ מֵהַכְּלָל, מ"מ צְרִיכָבָאוּר מַה שֶׁאוֹמֵר אֶתְכֶם, דהול"ל אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ אוֹתָנוּ, אוֹ אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ וּתו לֹא.

Il faut aussi comprendre (comme le relèvent les discours) pourquoi il dit : « que Havayé, notre D.ieu, vous a ordonnés » : « vous » [etkhem], et non « nous » [otanou]. Certes, puisqu'il dit « Havayé, notre D.ieu », on ne peut pas se méprendre et penser qu'il s'exclut, à D.ieu ne plaise, de la collectivité. Il faut néanmoins expliquer pourquoi il dit « vous ». Il aurait dû dire : « que Havayé, notre D.ieu, nous a ordonnés », ou « que Havayé, notre D.ieu, a ordonnés », sans plus.

Quatrième question. Le fils sage dit « que Hachem notre D.ieu vous [etkhem] a ordonnés ». En disant « notre D.ieu », il se compte encore dans la communauté. Mais pourquoi « vous » ? Il aurait dû dire « nous » [otanou], ou s'arrêter à « que Hachem notre D.ieu a ordonnés ». Pourquoi le fils sage s'exclut-il ainsi de sa propre question ? Ces quatre questions ont déjà été posées dans les maamarim des Rebbeïm précédents. Le Rabbi rapporte d'abord leurs réponses, puis il posera des questions nouvelles qui mèneront plus loin. Point de départ : la manière dont les Patriarches accomplissaient les mitsvot, et ce qui a changé avec le don de la Torah.

וּנְקֵדַת הַבֵּיאוּר בָּזֶה בְּהַדְּרוּשִׁים, ע"פ הַיָּדוּעַ דְּקִיּוּם הַמִּצְוֹות שֶׁל הָאָבוֹת הי' (בְּעִיקָּר) עֲבוֹדָה רוּחָנִית, וְהַפְּעֻלָּה שֶׁעָשׂוּ בְּגַשְׁמִיּוּת הָיְתָה כְּעֵין כְּלִי לְהָעֲבוֹדָה הָרוּחָנִית. וְהַמִּצְוֹות שֶׁנִּיתְּנוּ בְּמַתַּן תּוֹרָה, עִקָּרָם הוּא העשי' בְּפוֹעַל. דַּעֲשִׂיַּת הַמִּצְוָה הִיא לֹא הֲכָנָה וּכְלִי לְכַוָּנָתָהּ, אֶלָּא אַדְּרַבָּה, העשי' הִיא הָעִיקָּר.

Le point central de l'explication que donnent les discours repose sur un principe connu. L'accomplissement des mitsvot par les Patriarches était (pour l'essentiel) un service spirituel, et l'action qu'ils accomplissaient dans la matérialité était comme un récipient [keli] pour ce service spirituel. Pour les mitsvot données lors de Matan Torah [le don de la Torah], en revanche, l'essentiel est l'action concrète. L'accomplissement de la mitsva n'est pas une préparation ni un récipient pour son intention [kavana] ; au contraire, c'est l'action qui est l'essentiel.

Chez les Patriarches, la mitsva était d'abord une activité spirituelle. L'objet matériel n'en était que l'outil, le support. Depuis Matan Torah [le don de la Torah], c'est l'inverse : la mitsva repose sur l'acte physique. Les intentions spirituelles peuvent rehausser une mitsva, mais la mitsva elle-même, c'est l'acte.

וּכְמוֹ בנדו"ד מִצְוַת אֲכִילַת מַצָּה, דְּכַאֲשֶׁר יְכַוֵּן בְּסוֹד מִצְוַת מַצָּה וח"ו יֶחְסַר הַפּוֹעֵל מַמָּשׁ, לֹא יַמְשִׁיךְ מְאוּמָה, ולאידך, כְּשֶׁיְּקַיֵּם הַמִּצְוָה בְּפוֹעַל, גַּם בְּלִי כַּוָּנָה, יַמְשִׁיךְ הָאוֹר.

Ainsi, dans le sujet qui nous occupe, la mitsva de manger la matsa : si l'on concentre son intention sur le secret de la mitsva de la matsa et que l'acte concret fait défaut, à D.ieu ne plaise, on n'attire rien du tout. À l'inverse, si l'on accomplit la mitsva concrètement, même sans intention, on attire la lumière.

Prenons la matsa de Pessa'h. Quelqu'un a toutes les intentions décrites dans les livres saints, mais il a mangé moins que la quantité requise, ou plus lentement que le délai prescrit : il n'a rien accompli. Celui qui mange la matsa selon toutes les exigences de la halakha [la loi juive], même sans intention, s'acquitte pleinement de la mitsva. Au temps des Patriarches, c'eût été le contraire. Sans intention, la matsa n'aurait rien accompli de plus qu'un biscuit sec, et il aurait suffi de produire son effet spirituel, même sans rien manger. La question du fils sage s'en éclaire.

וּשְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם הִיא אֵיךְ מַמְשִׁיכִים גִּילוּי אוא"ס ע"י מַעֲשֶׂה (הַמִּצְוֹות).

La question du fils sage est donc : comment attire-t-on la révélation de la lumière infinie [Or Ein Sof] par un acte (celui des mitsvot) ?

À ses yeux, l'idée paraît folle. En mangeant un simple biscuit sec, sans la moindre intention, un Juif ferait venir dans ce monde l'essence ultime de Hachem ? Les termes mêmes de sa question le laissent entendre. Ils nous aideront à comprendre une première réponse à la quatrième question :

וְזֶהוּ שֶׁאוֹמֵר מָה הָעֵדוּת גו' אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם, אֶתְכֶם דַּוְקָא, דְּכֵיוָן שֶׁהֲעֲבוֹדָה שֶׁלָּכֶם (לְאַחֲרֵי מ"ת) הִיא עשי' (וְלֹא עֲבוֹדָה רוּחָנִית כַּעֲבוֹדַת הָאָבוֹת), אֵיךְ נִמְשַׁךְ גִּילוּי אוא"ס ע"י עֲבוֹדָה זוֹ.

Tel est le sens de « Que sont les témoignages… que Havayé, notre D.ieu, vous a ordonnés » : « vous », précisément. Puisque votre service (après Matan Torah) est une action (et non un service spirituel comme celui des Patriarches), comment la révélation de l'Or Ein Sof est-elle attirée par ce service ?

Voici cette première réponse à la quatrième question. Il dit « que Hachem notre D.ieu vous a ordonnés » au sens de : vous qui vivez après le don de la Torah. Mais le fils sage ne vit-il pas, lui aussi, après le don de la Torah ? La suite du maamar répondra. La réponse qu'on lui donne suggère déjà ce thème.

וְהַתְּשׁוּבָה (וְאָמַרְתָּ לְבִנְךָ) עֲבָדִים הָיִינוּ לְפַרְעֹה בְּמִצְרַיִם וַיּוֹצִיאֵנוּ הוי' מִמִּצְרַיִם גו' וַיְצַוֵּנוּ הוי' לַעֲשׂוֹת אֶת כָּל הַחֻקִּים הָאֵלֶּה גו' הִיא, דְּגָלוּת מִצְרַיִם וִיצִיאַת מִצְרַיִם הָיוּ הֲכָנָה לְמַתַּן תּוֹרָה, וּבְמַתַּן תּוֹרָה נִתַּן הַכֹּחַ שע"י מִצְוֹות מַעֲשִׂיּוֹת (לַעֲשׂוֹת אֶת כָּל הַחֻקִּים גו', לַעֲשׂוֹת דיקא) יַמְשִׁיכוּ הַמְשָׁכוֹת לְמַעְלָה יוֹתֵר מֵהַהַמְשָׁכוֹת שֶׁהִמְשִׁיכוּ הָאָבוֹת ע"י עֲבוֹדָה רוּחָנִית שֶׁלָּהֶם, וְעַד לְהַמְשָׁכַת הָעַצְמוּת.

Et la réponse (« Tu diras à ton fils ») : « Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte, et Havayé nous a fait sortir d'Égypte… et Havayé nous a ordonné d'accomplir tous ces décrets… », signifie ceci. La galout d'Égypte et la sortie d'Égypte étaient une préparation à Matan Torah. Et lors de Matan Torah fut donnée la force d'attirer, par des mitsvot pratiques (« d'accomplir tous les décrets… » : « accomplir », précisément), des épanchements plus élevés que ceux qu'attiraient les Patriarches par leur service spirituel, et jusqu'à l'épanchement de l'essence [Atsmout].

On lui répond : « Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte », c'était le temps où les mitsvot étaient avant tout spirituelles. « Et Hachem nous en a fait sortir » : puis Il nous a donné la Torah, qui a tout changé. « Et Il nous a ordonné de faire ces mitsvot » : Il nous en a donné la capacité, et Il a fait du « faire » l'essentiel. C'est cette force, venue de Hachem, qui permet au seul acte d'accomplir de si grandes choses. Mais à y regarder de près, la question doit cacher quelque chose de plus profond.

ב) וְצָרִיךְ לְהָבִין, דְּלִכְאוֹרָה, בֵּיאוּר הנ"ל שֶׁשְּׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם הִיא עַל הַמִּצְוּוֹת שֶׁלְּאַחֲרֵי מ"ת דַּוְקָא, הוּא בֵּיאוּר רַק עַל זֶה שֶׁלְּאַחֲרֵי שֶׁאוֹמֵר אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ הוּא מוֹסִיף אֶתְכֶם בִּכְדֵי לְהַדְגִּישׁ שֶׁשְּׁאֵלָתוֹ הִיא לֹא עַל הַמִּצְוּוֹת דְּהָאָבוֹת, כ"א עַל הַמִּצְוּוֹת אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם לְאַחֲרֵי מַתַּן תּוֹרָה. אֲבָל זֶה הי' מוּבָן לִכְאוֹרָה גַּם כשהי' אוֹמֵר בִּלְשׁוֹן כּוֹלֵל יוֹתֵר אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ אוֹתָנוּ.

b) **Il faut cependant comprendre.** À première vue, l'explication ci-dessus - selon laquelle la question du fils sage porte précisément sur les mitsvot postérieures à Matan Torah - n'explique que l'ajout de « vous » après « que Havayé, notre D.ieu, a ordonné ». Elle souligne ainsi que sa question ne porte pas sur les mitsvot des Patriarches, mais sur celles que Havayé, notre D.ieu, vous a ordonnées après Matan Torah. Mais, semble-t-il, cela se serait compris même s'il avait dit, dans une formulation plus générale, « que Havayé, notre D.ieu, nous a ordonnés ».

Retour à la quatrième question. Si le fils sage veut seulement distinguer les mitsvot d'après le don de la Torah de celles des Patriarches, « nous » suffisait, puisque lui aussi vit après le don de la Torah. Le mot aurait suffi à marquer la différence. Pourquoi dit-il donc « vous » ?

גַּם צָרִיךְ לְהָבִין אוֹמְרוֹ מָה הָעֵדוּת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים, דְּמֵאַחַר שֶׁשְּׁאֵלָתוֹ הִיא עַל כְּלָלוּת הַמִּצְוּוֹת הול"ל מָה הַמִּצְוּוֹת (וכיו"ב), וְלָמָּה מְפָרֵט עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים.

Il faut aussi comprendre pourquoi il dit « Que sont les témoignages, les décrets et les lois ». Puisque sa question porte sur l'ensemble des mitsvot, il aurait dû dire « Que sont les mitsvot » (ou une formule semblable). Pourquoi détaille-t-il témoignages, décrets et lois ?

Cinquième question. Si le fils sage s'interroge sur le fonctionnement des mitsvot en général après le don de la Torah, pourquoi dit-il « que sont les témoignages, les décrets et les lois » au lieu de « que sont toutes ces mitsvot » ? Pourquoi nommer chaque catégorie ? La difficulté grandit encore quand on tient compte de l'intention attachée aux mitsvot.

וּבִפְרָט שֶׁהַחִלּוּק דְּהַסּוּגִים עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים הוּא בְּכַוָּנַת הַמִּצְוּוֹת [שֶׁהַמִּצְוּוֹת דְּחוּקִים צָרִיךְ לְקַיְּמָם מִפְּנֵי שֶׁהֵם צִיווּי הקב"ה

D'autant que la distinction entre les catégories (témoignages, décrets et lois) relève de l'intention des mitsvot [les mitsvot de la catégorie des décrets doivent être accomplies parce qu'elles sont un ordre

(גְּזֵירָה גָּזַרְתִּי), וְהַמִּצְוֹות דְּעֵדוּת וּמִשְׁפָּטִים צָרִיךְ לְקַיְּמָם גַּם מִצַּד הַטַּעַם], וְהַשְּׁאֵלָה מָה הָעֵדוּת גו' הִיא עַל הַהַמְשָׁכָה שע"י מַעֲשֵׂה הַמִּצְוֹות.

de HaKadoch Barou'h Hou (« J'ai édicté un décret »), tandis que celles des témoignages et des lois doivent être accomplies aussi en raison de leur motif]. Or la question « Que sont les témoignages… » porte sur l'épanchement qui s'opère par l'acte des mitsvot.

יו"ב), וְלָמָּה מְפָרֵט עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים. וּבִפְרָט שֶׁהַחִלּוּק דְּהַסּוּגִים עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים הוּא בְּכַוָּנַת הַמִּצְוֹות [שֶׁהַמִּצְוֹות דְּחוּקִים צָרִיךְ לְקַיְּמָם מִפְּנֵי שֶׁהֵם צִיּוּוֵי הקב"ה (גְּזֵירָה גָּזַרְתִּי), וְהַמִּצְוֹות דְּעֵדוּת וּמִשְׁפָּטִים צָרִיךְ לְקַיְּמָם גַּם מִצַּד הַטַּעַם], וְהַשְּׁאֵלָה מָה הָעֵדוּת גו' הִיא עַל הַהַמְשָׁכָה שע"י מַעֲשֵׂה הַמִּצְוֹות.

etc.), et pourquoi détaille-t-il les témoignages [édot], les décrets ['houkim] et les lois [michpatim] ? D'autant que la distinction entre les catégories de témoignages, de décrets et de lois porte sur l'intention [kavana] des mitsvot. [Les mitsvot qui sont des décrets, il faut les accomplir parce qu'elles sont l'ordre de Ha-Kadoch Barou'h Hou (« J'ai décrété un décret »), tandis que les mitsvot qui sont des témoignages et des lois, il faut les accomplir aussi en raison de leur motif.] Or la question « Que sont les témoignages, etc. » porte sur l'épanchement attiré par l'accomplissement concret des mitsvot.

Il y a trois catégories de mitsvot. Les 'houkim [décrets] n'ont pas de raison logique : la cacherout, la pureté et l'impureté. Les édout [témoignages] rappellent un événement ou une idée, comme la soucca, le Chabbat ou les téfilines. Une fois qu'elles sont ordonnées, nous en saisissons la logique. Les lois [michpatim] sont logiques et font vivre le monde dans la paix : ne pas voler, ne pas tuer, honorer ses parents. Toutes ont un point commun : on les accomplit concrètement, dans la matière. Si le fils sage s'interroge sur des actes matériels sans intention, pourquoi les répartir en catégories qui se distinguent justement par l'intention ? Et si sa question porte bien sur ces différences, notre réponse ne semble pas y répondre.

גַּם צָרִיךְ לְהָבִין שֶׁשְּׁאֵלַת הַבֵּן הִיא עַל כָּל ג' הַסּוּגִים דְּמִצְוֹות (עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים) וּבְהַתְּשׁוּבָה וַיְצַוֵּנוּ גו' לַעֲשׂוֹת אֶת כָּל הַחוּקִים גו' מַזְכִּיר רַק חוּקִים.

Il faut aussi comprendre pourquoi la question du fils porte sur les trois catégories de mitsvot (témoignages, décrets et lois), alors que la réponse, « Et Il nous a ordonné, etc., de faire tous ces décrets, etc. », ne mentionne que les décrets.

Sixième question. Le fils sage interroge sur les trois catégories, mais la réponse ne mentionne que les 'houkim : « accomplir tous ces décrets ». Pourquoi ne répond-on pas sur chaque catégorie ?

גַּם צָרִיךְ לְהָבִין, דְּהַחִלּוּק בג' הַסוּגִים עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים הוּא, שֶׁמִּשְׁפָּטִים הֵם הַמִּצְוֹות שֶׁמְּחֻיָּבִים מִצַּד הַשֵּׂכֶל (כְּמוֹ גֶּזֶל גְּנֵבָה כִּיבּוּד אָב וָאֵם), וְעֵדוּת הֵם הַמִּצְוֹות שֶׁהֵם אוֹת וְזִכָּרוֹן (כְּמוֹ שַׁבָּת פֶּסַח סוּכָּה וּתְפִלִּין), דְּמִצְוֹות אֵלּוּ, הֲגַם שֶׁהַשֵּׂכֶל מִצַּד עַצְמוֹ (לוּלֵי צִיווּי הַתּוֹרָה) לֹא הִי' מְחַיְּבָם [וּדְלֹא כְּהַמִּצְוֹות דְּמִשְׁפָּטִים שֶׁגַּם אִלְמָלֵא נִיתְּנָה תּוֹרָה הָיֵינוּ לְמֵידִין צְנִיעוּת מֵחָתוּל וְגֶזֶל מִנְּמָלָה], מ"מ, לְאַחֲרֵי שֶׁהַתּוֹרָה צִוְּתָה עֲלֵיהֶם הַשֵּׂכֶל מַסְכִּים לָזֶה, וְחֻקִּים הֵם הַמִּצְוֹות שֶׁגַּם לְאַחֲרֵי שֶׁהַתּוֹרָה צִוְּתָה עֲלֵיהֶם אֵין לָהֶם מָקוֹם בְּשֵׂכֶל, וְהֵם רַק בְּדֶרֶךְ חֻקָּה חָקַקְתִּי גְּזֵרָה גָּזַרְתִּי.

Il faut aussi comprendre ceci. La distinction entre les trois catégories, témoignages, décrets et lois, est la suivante. Les lois sont les mitsvot que la raison impose (comme l'interdit du brigandage et du vol, ou le respect du père et de la mère). Les témoignages sont les mitsvot qui sont un signe et un souvenir (comme le chabbat, Pessa'h, la soucca et les téfilines) : la raison, par elle-même (sans l'ordre de la Torah), ne les aurait pas imposées [à la différence des mitsvot qui sont des lois, au sujet desquelles « même si la Torah n'avait pas été donnée, nous aurions appris la pudeur du chat et [l'interdit du] vol de la fourmi »] ; néanmoins, une fois que la Torah les a ordonnées, la raison y consent. Les décrets, enfin, sont les mitsvot qui, même après que la Torah les a ordonnées, n'ont pas de place dans la raison : elles relèvent seulement de « J'ai institué une loi, J'ai décrété un décret ».

Les trois catégories se distinguent par la place qu'elles ont dans notre raison. Les michpatim, nous les aurions trouvés même sans la Torah. Les édout prennent sens une fois données : nous aurions peut-être imaginé autre chose qu'une soucca pour rappeler les Nuées de gloire, mais nous comprenons comment elle joue ce rôle. Les 'houkim restent hors de la logique : nous les accomplissons parce que Hachem l'a ordonné. Elles forment donc une échelle, de la plus évidente à la moins évidente pour la raison. Or la question ne suit pas cet ordre.

ועפ"ז הי' צָרִיךְ לוֹמַר לִכְאוֹרָה מִשְׁפָּטִים עֵדוּת וְחֻקִּים (בְּסֵדֶר דמלמטלמ"ע) אוֹ חוּקִים עֵדוּת וּמִשְׁפָּטִים (בְּסֵדֶר דמלמעלמ"ט), וְהַסֵּדֶר בַּכָּתוּב הוּא עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים.

Dès lors, il aurait apparemment fallu dire « lois, témoignages et décrets » (dans l'ordre qui va de bas en haut) ou « décrets, témoignages et lois » (dans l'ordre qui va de haut en bas). Or l'ordre du passouk est : témoignages, décrets et lois.

Septième question. Pourquoi cet ordre (témoignages, décrets, lois), qui ne suit l'évidence logique ni dans un sens ni dans l'autre ? Pour aborder toutes ces questions, le Rabbi s'appuie d'abord sur un maamar du Rabbi précédent consacré au même passouk.

ג) וְיוּבַן זֶה בְּהַקְדִּים מ"ש כ"ק מו"ח אדמו"ר בְּמַאֲמָרוֹ ד"ה זֶה (שֶׁאָמְרוּ בְּחַג הַפֶּסַח הָרִאשׁוֹן בְּבוֹאוֹ לָאֲרָצוֹת הַבְּרִית ע"מ לָדוּר) בְּהַדִּיּוּק שֶׁבִּשְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם כְּתִיב אֶתְכֶם, דְּבָזֶה שֶׁאוֹמֵר

Cela se comprendra en rappelant d'abord ce que Sa Sainteté mon beau-père l'Admour écrit dans son maamar commençant par ces mêmes mots (qu'il prononça lors de la première célébration de Pessa'h après son arrivée aux États-Unis pour s'y établir), sur

אֶתְכֶם (וְלֹא אוֹתָנוּ) הוּא דּוֹמֶה לִכְאוֹרָה לְהַבֵּן רָשָׁע. וּמוֹסִיף בְּהַמַּאֲמָר, דַּהֲגַם שֶׁהַבֵּן חָכָם אוֹמֵר ה' אֱלֹקֵינוּ, שֶׁהוּא מַכְנִיס עַצְמוֹ בִּכְלָל יִשְׂרָאֵל וּמְקַבֵּל עָלָיו עוֹל מַלְכוּת שָׁמַיִם, הֲרֵי זֶהוּ בְּנוֹגֵעַ לְהָעִקָּר, אֲבָל בְּנוֹגֵעַ לִפְרָטֵי הָעִנְיָנִים דְּעֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים, הוּא אוֹמֵר אֶתְכֶם.

la précision suivante : dans la question du fils sage, il est écrit « vous » [etkhem]. En disant « vous » (et non « nous » [otanou]), il ressemble apparemment au fils racha [méchant]. Le maamar ajoute que si le fils sage dit bien « Hachem notre D.ieu », se comptant ainsi dans l'ensemble d'Israël et prenant sur lui le joug de la royauté céleste [malkhout chamayim], cela ne vaut que pour l'essentiel ; mais pour les détails, témoignages, décrets et lois, il dit « vous ».

Le Rabbi précédent relève lui aussi qu'avec ce « vous », le fils sage semble ressembler au fils racha et s'exclure de la communauté. Pourtant, il s'y inclut en disant « notre D.ieu ». Le Rabbi précédent distingue les deux. Par « notre D.ieu », le fils sage accepte avec tout le peuple l'autorité de Hachem. Par « vous », à propos des différents types de mitsvot, il marque son désaccord avec leur division en trois catégories.

דְּמִלְּשׁוֹן הַמַּאֲמָר מַשְׁמַע שֶׁהַדִּיּוּק בָּזֶה שֶׁאוֹמֵר אֶתְכֶם הוּא לֹא רַק שֶׁצָּרִיךְ בֵּיאוּר לָמָּה אוֹמֵר אֶתְכֶם אֶלָּא גַּם כִּי בָּזֶה שֶׁאוֹמֵר אֶתְכֶם וְלֹא אוֹתָנוּ שעי"ז יֵשׁ מָקוֹם לִטְעוּת דְּזֶה שֶׁאוֹמֵר אֱלֹקֵינוּ וּמַכְנִיס עַצְמוֹ בִּכְלָל הוּא רַק בְּנוֹגֵעַ לְהָעִקָּר (קַבָּלַת עוֹל מַלְכוּת שָׁמַיִם) אֲבָל בְּנוֹגֵעַ לִפְרָטֵי הָעִנְיָנִים דְּעֵדוּת וְחֻקִּים וּמִשְׁפָּטִים הוּא מוֹצִיא אֶת עַצְמוֹ מֵהַכְּלָל.

Il ressort de la formulation du maamar que la précision portant sur le mot « vous » ne tient pas seulement à ce qu'il faut expliquer pourquoi il dit « vous ». Elle tient aussi à ce qu'en disant « vous » et non « nous », il laisse place à l'erreur suivante : le fait qu'il dise « notre D.ieu » et se compte dans l'ensemble ne vaudrait que pour l'essentiel (l'acceptation du joug de la royauté céleste), tandis que, pour les détails, témoignages, décrets et lois, il s'exclurait de l'ensemble.

Le Rabbi précédent ne se contente donc pas de demander pourquoi le fils sage dit « vous » (c'est la quatrième question). Il note aussi que ce mot laisse entendre qu'il refuse cette division. Pour comprendre ce qui le gêne, il faut voir les deux aspects de chaque mitsva.

וְיֵשׁ לוֹמַר הַבֵּיאוּר בָּזֶה, דְּבִמְצְוֹת שְׁנֵי עִנְיָנִים. זֶה שֶׁהַמִּצְוֹת הֵם צִיּוּוֵי הַשֵּׁם, דְּעִנְיָן זֶה הוּא בְּכָל הַמִּצְוֹת בְּשָׁוֶה, וְזֶה שֶׁהַמִּצְוֹת נֶחְלָקוֹת בג' סוּגִים דְּעֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים.

On peut proposer l'explication suivante. Il y a dans les mitsvot deux aspects. D'une part, les mitsvot sont l'ordre de Hachem, et cet aspect se retrouve également dans toutes les mitsvot. D'autre part, les mitsvot se répartissent en trois catégories : témoignages, décrets et lois.

D'un côté, la mitsva est un ordre de Hachem, et sur ce point toutes sont égales. Ne pas voler ne diffère pas de ne pas entrer dans le Beth HaMikdach après avoir touché une bête morte. De l'autre, chaque mitsva a sa portée propre et occupe dans notre raison une place différente. Ne pas voler n'est pas pour l'esprit comme ne pas éteindre le feu du mizbéa'h [autel]. Ces deux aspects se retrouvent dans l'intention.

וּשְׁנֵי עִנְיָנִים אֵלֶּה הֵם גַּם בְּקִיּוּם הַמִּצְוֹות. דְּבְכַוָּנַת הַמִּצְוֹות, שְׁנֵי עִנְיָנִים. כַּוָּנָה כְּלָלִית – לְקַיֵּים צִיּוּוֵי הַשֵּׁם, דְּכַוָּנָה זוֹ הִיא בְּכָל הַמִּצְוֹות בְּשָׁוֶה. וְכַוָּנָה פְּרָטִית – קִיּוּם הַמִּצְוָה מִפְּנֵי שֶׁהִיא עֵדוּת (אוֹת וְזִכָּרוֹן) עַל אֵיזֶה עִנְיָן, אוֹ מִפְּנֵי שֶׁהִיא חֻקָּה וּגְזֵרָה, אוֹ מִפְּנֵי שֶׁמְּחֻיֶּבֶת גַּם מִצַּד הַשֵּׂכֶל.

Ces deux aspects se retrouvent aussi dans l'accomplissement des mitsvot. L'intention des mitsvot comporte en effet deux aspects. Une intention générale : accomplir l'ordre de Hachem, et cette intention vaut également pour toutes les mitsvot. Et une intention particulière : accomplir la mitsva parce qu'elle est un témoignage (un signe et un souvenir) d'une chose, ou parce qu'elle est une loi instituée et un décret, ou parce que la raison aussi l'impose.

L'intention générale vaut pour toutes les mitsvot : on les accomplit parce que Hachem l'a ordonné, même quand elles paraissent logiques. S'y ajoute une intention particulière. Selon la mitsva, on veut se souvenir de quelque chose (édout), on agit malgré l'absence de logique ('houkim), ou l'on sait que la mitsva est aussi logique (michpatim).

וּשְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם מָה הָעֵדוּת וְהַחֻקִּיּוּמִשְׁפָּטִים הִיא, דְּכֵיוָן שֶׁכָּל הַמִּצְוֹות הֵם צִיּוּוֵי הַשֵּׁם, מַה נּוֹגֵעַ הָעִנְיָן דְּעֵדוּת חוּקִּים וּמִשְׁפָּטִים.

La question du fils sage, « Que sont les témoignages, les décrets et les lois ? », est donc celle-ci : puisque toutes les mitsvot sont l'ordre de Hachem, quelle importance a la distinction entre témoignages, décrets et lois ?

D'où la question du fils sage : qu'importe qu'une mitsva nous paraisse logique, puisque nous les accomplissons toutes parce que Hachem l'a ordonné ? Pourquoi ne pas supprimer ces divisions ?

וְלָכֵן מְדַיֵּיק בְּהַמַּאֲמָר דְּגַם לְאַחֲרֵי שֶׁאוֹמֵר אֱלֹקֵינוּ יֵשׁ מָקוֹם לִטְעוֹת שֶׁבְּנוֹגֵעַ לִפְרָטֵי הָעִנְיָנִים דְּעֵדוּת חוּקִּים וּמִשְׁפָּטִים הוּא מוֹצִיא ח"ו אֶת עַצְמוֹ מֵהַכְּלָל. וּבִכְדֵי לִשְׁלוֹל טָעוּת זוֹ הוֹל"ל אוֹתָנוּ.

C'est pourquoi le maamar relève que, même après qu'il a dit « notre D.ieu », l'erreur reste possible : pour les détails, témoignages, décrets et lois, il s'exclurait, à D.ieu ne plaise, de l'ensemble. Pour écarter cette erreur, il aurait dû dire « nous ».

C'est à cela que le Rabbi précédent faisait allusion. Même après « notre D.ieu », on pourrait croire que le fils sage s'exclut. C'est qu'il ne comprend pas pourquoi les mitsvot seraient divisées, d'où ce « vous ». L'argument est solide ; reste à voir où il se trompe.

כִּי יִשְׁאָלְךָ בִנְךָ מָחָר לֵאמֹר מָה הָעֵדֹת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר צִוָּה ה' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם

Lorsque ton fils te demandera demain, en disant : « Que sont les témoignages [édout], les décrets ['houkim] et les lois [michpatim] que Hachem, notre D.ieu, vous a ordonnés ? »

Selon l'explication des Rebbeïm précédents, le fils sage comprend comment le service spirituel des Patriarches révélait Hachem dans le monde. Il demande comment vos mitsvot à vous, faites d'actes depuis Matan Torah, y parviennent. La réponse : c'est la force que Hachem nous a donnée au don de la Torah. Cela règle les trois premières questions : le fils sage demande comment les mitsvot agissent aujourd'hui, et c'est bien une question de sage.

ד) וְיוּבַן זֶה ע"פ הַמְבוֹאָר בְּמַאֲמָר הנ"ל, שג' הָעִנְיָנִים דְּעֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים הֵם בְּכָל הַמִּצְוֹת. שֶׁגַּם הַמִּצְוֹת דְּחוּקִים וּמִשְׁפָּטִים נק' בְּשֵׁם עֵדוּת [כמ"ש וַיָּקֶם עֵדוּת בְּיַעֲקֹב גו'], ועד"ז הוּא בְּנוֹגֵעַ לַחֻקִּים, שֶׁגַּם בְּהַמִּצְוֹת שע"פ טַעַם (עֵדוּת וַאֲפִילוּ מִשְׁפָּטִים), הַטַּעַם הוּא רַק עַל כְּלָלוּת הַמִּצְוָה וְלֹא עַל הַפְּרָטִים, וְהַפְּרָטִים הֵם בְּאֹפֶן חֻקָּה חָקַקְתִּי גְּזֵירָה גָּזַרְתִּי. ועד"ז הוּא בְּנוֹגֵעַ לַמִּשְׁפָּטִים, שֶׁגַּם בְּהַמִּצְוֹת דְּעֵדוּת וְחֻקִּים יֵשׁ הָעִנְיָן דְּמִשְׁפָּטִים.

Cela se comprendra à la lumière de ce qu'explique le maamar cité plus haut : les trois catégories, témoignages, décrets et lois, se retrouvent dans toutes les mitsvot. Les mitsvot qui relèvent des décrets et des lois sont, elles aussi, appelées « témoignage » [comme le dit le verset [passouk] : « Il a établi un témoignage en Yaakov… »]. Il en va de même des décrets : même dans les mitsvot fondées sur une raison (les témoignages, et même les lois), la raison ne porte que sur la mitsva dans son ensemble, non sur ses détails ; les détails, eux, sont de l'ordre de « J'ai statué un décret, J'ai promulgué un édit ». Il en va de même des lois : dans les mitsvot de la catégorie des témoignages et des décrets aussi, la dimension de loi est présente.

Il faut d'abord redéfinir les trois catégories. Elles ne désignent pas des mitsvot distinctes, mais trois aspects présents dans chaque mitsva. Toute mitsva a une part rationnelle (michpat) et une part qui échappe à la raison ('hok). On le voit dans l'écart entre la mitsva prise dans son ensemble et les détails de son accomplissement, ou dans la décision rendue sur un cas particulier. Même une mitsva hors de la raison, comme la cacherout, a une part rationnelle : si l'on ne sent pas le goût de l'aliment non casher dans un mélange, le mélange reste casher. Pour les édout, ni entièrement rationnelles ni entièrement étrangères à la raison, cette preuve ne vaut pas. Le maamar en apporte une tirée du texte : la Torah appelle parfois l'ensemble des mitsvot « témoignage ».

וְהָעִנְיָן הוּא, דִּבְגִלּוּי אֱלֹקוּת שע"י הַמִּצְוֹות ג' מַדְרֵיגוֹת בִּכְלָלוּת. אוֹר הַמִּתְלַבֵּשׁ בְּעוֹלָמוֹת, דִּבְכְלָלוּת הוּא אוֹר הַמְמַלֵּא, וְאוֹר שֶׁלְּמַעְלָה מֵהִתְלַבְּשׁוּת בְּעוֹלָמוֹת אֲבָל שַׁיָּךְ לְעוֹלָמוֹת, דִּבְכְלָלוּת הוּא אוֹר הַסּוֹבֵב, וַעֲצָמוֹת אוא"ס שֶׁלְּמַעְלָה מִשַּׁיָּכוּת לְעוֹלָמוֹת.

Voici l'explication : la révélation de la Divinité qu'opèrent les mitsvot comporte, globalement, trois degrés. La lumière qui se revêt dans les mondes, qui est, globalement, la lumière qui remplit [Or HaMemalé] ; la lumière qui est au-delà du revêtement dans les mondes mais garde un rapport avec eux, qui est, globalement, la lumière qui entoure [Or HaSovev] ; et l'Essence de la lumière infinie [Atsmout Or Ein Sof], qui est au-delà de tout rapport aux mondes.

Le maamar donne maintenant la portée spirituelle de chaque aspect. Une mitsva révèle la Divinité à trois niveaux. Le premier est l'Or HaMemalé, la « lumière qui remplit » le monde : une Divinité ajustée à ce que le monde peut recevoir. Par exemple, savoir que Hachem crée le monde et la vie. Le deuxième est l'Or HaSovev, la « lumière qui entoure », sans rien de physique, comme le serait une bulle. C'est une Divinité qui ne s'ajuste pas au monde : Hachem est bien plus qu'un Créateur, et notre compréhension ne peut ni Le saisir ni Le définir. Le troisième est l'Atsmout Or Ein Sof, l'Essence de Hachem. On ne peut même pas La dire « au-delà du monde », car Hachem est la seule existence véritable et rien n'existe en dehors de Lui.

דְּאוֹר הַמְמַלֵּא מוּשָׂג גַּם בְּשֵׂכֶל, וְלָכֵן הַמְשָׁכָתוֹ הִיא ע"י הָעִנְיָן דְּמִשְׁפָּטִים, הַשָּׂגַת הַשֵּׂכֶל. וְאוֹר הַסּוֹבֵב, אֵין שַׁיָּךְ בּוֹ הַשָּׂגַת הַחִיּוּב וְרַק יְדִיעַת הַשְּׁלִילָה, דְּזֶה שֶׁהוּא יוֹדֵעַ וּמֵבִין שֶׁבֵּאוּר זֶה אִי אֶפְשָׁר לִהְיוֹת הַשָּׂגַת הַשֵּׂכֶל, הו"ע בִּיטּוּל הַהַשָּׂגָה. וְלָכֵן הַמְשָׁכַת אוֹר הַסּוֹבֵב הִיא ע"י קִיּוּם הַחוּקִים, שֶׁעִנְיָנָם הוּא שֶׁמְּבַטֵּל אֶת שֶׂכְלוֹ, אֵין לְךָ רְשׁוּת לְהַרְהֵר. וּבְעַצְמוּת אוא"ס שֶׁאֵינוֹ בְּגֶדֶר שַׁיָּכוּת לְעוֹלָמוֹת, אֵין שַׁיָּךְ לוֹמַר גַּם שֶׁהוּא מוּשְׂכָל מֵהַשָּׂגַת הַשֵּׂכֶל.

Car la lumière qui remplit peut être saisie même par l'intellect ; c'est pourquoi on l'attire par les lois [michpatim], c'est-à-dire par la compréhension de l'intellect. La lumière qui entoure, en revanche, n'admet aucune saisie positive, seulement une connaissance par la négation : savoir et comprendre que cette lumière ne peut être saisie par l'intellect, c'est l'annulation de la compréhension. C'est pourquoi on attire la lumière qui entoure en accomplissant les décrets ['houkim], qui consistent à annuler son intellect : « tu n'as pas le droit d'en discuter ». Quant à l'Essence de l'Or Ein Sof, qui ne relève pas du rapport aux mondes, on ne peut même pas dire d'elle qu'elle échappe à la saisie de l'intellect.

Les michpatim, que nous comprenons pleinement, attirent l'Or HaMemalé, qui se laisse pleinement recevoir. Les 'houkim attirent l'Or HaSovev. Là, l'intelligence comprend seulement qu'elle ne peut pas saisir : elle sait ce que Hachem n'est pas, non ce qu'Il est. L'Essence, elle, n'a aucune commune mesure avec l'intellect. On ne peut même pas comprendre qu'on ne La comprend pas.

וְכַמְבוֹאָר בְּתַנְיָא, שֶׁהָאוֹמֵר עַל הקב"ה שֶׁאִי אֶפְשָׁר לְהַשִּׂיגוֹ הוּא כְּאוֹמֵר עַל אֵיזוֹ חָכְמָה רָמָה וַעֲמוּקָה שֶׁאִי אֶפְשָׁר לְמַשְּׁשָׁהּ בְּיָדַיִם, שֶׁכָּל הַשּׁוֹמֵעַ יִצְחָק לוֹ. כִּי עִנְיַן הַשְּׁלִילָה, שֶׁאוֹמְרִים עַל אֵיזֶה דָּבָר שֶׁהוּא מוּשְׁלָל מִדָּבָר שֵׁנִי, שַׁיָּךְ דַּוְקָא בִּדְבָרִים שֶׁיֵּשׁ יַחַס בֵּינֵיהֶם, וְהַשֵּׂכֶל וְהַמִּשּׁוּשׁ הֵם שְׁנֵי עִנְיָנִים נִבְדָּלִים לְגַמְרֵי שֶׁאֵין יַחַס בֵּינֵיהֶם. [וְאוּלַי יֵשׁ לְהוֹסִיף, שֶׁבְּהַמָּשָׁל דְּשֵׂכֶל וּמִשּׁוּשׁ, כֵּיוָן שֶׁשְּׁנֵיהֶם הֵם נִבְרָאִים מוּגְבָּלִים, יֵשׁ יַחַס בֵּינֵיהֶם. משא"כ בְּהַנִּמְשָׁל. וְלָכֵן זֶה שֶׁאֵין שַׁיָּךְ לוֹמַר עַל הקב"ה שֶׁאִי אֶפְשָׁר לְהַשִּׂיגוֹ הוּא יוֹתֵר מִזֶּה שֶׁאֵין שַׁיָּךְ לוֹמַר עַל סברא שִׂכְלִית שֶׁאִי אֶפְשָׁר לְמַשְּׁשָׁהּ בְּיָדַיִם].

Comme l'explique le Tanya, dire de HaKadoch Barou'h Hou qu'on ne peut Le saisir revient à dire d'une sagesse élevée et profonde qu'on ne peut la palper de ses mains : quiconque l'entend s'en moque. En effet, la négation, qui consiste à dire d'une chose qu'elle est exclue d'une autre, ne s'applique qu'à des choses qui ont un rapport entre elles ; or l'intellect et le toucher sont deux domaines entièrement distincts, sans aucun rapport entre eux. [Peut-être peut-on ajouter ceci : dans l'image de l'intellect et du toucher, il existe malgré tout un rapport entre les deux, puisque ce sont l'un et l'autre des créatures limitées ; il n'en va pas ainsi de ce que l'image illustre. C'est pourquoi l'impossibilité de dire de HaKadoch Barou'h Hou qu'on ne peut Le saisir va plus loin que l'impossibilité de dire d'un raisonnement intellectuel qu'on ne peut le palper de ses mains.]

L'Admour Hazakène l'illustre dans le Tanya. Dire d'un concept qu'il est trop profond pour être touché de la main est absurde, puisqu'un concept ne se touche pas. Dire de Hachem qu'Il est trop élevé pour être compris par l'esprit, c'est la même chose : l'intellect humain n'est pas une mesure pour Sa grandeur. Une définition par la négative n'a de sens que si la mesure a un rapport avec la chose : « mon frère est si grand qu'il ne tient pas dans une voiture ». Entre l'intellect et Hachem, ce rapport n'existe pas.

וְלָכֵן, הַמְשָׁכַת עַצְמוּת אוא"ס אֵינָהּ גַּם ע"י עִנְיַן הַחוּקִים, בִּיטּוּל הַשֵּׂכֶל, כֵּיוָן שֶׁלְּגַבֵּי עַצְמוּת אוא"ס אֵין שַׁיָּךְ לוֹמַר גַּם הָעִנְיָן דִּשְׁלִילַת הַשֵּׂכֶל. וְזֶה שע"י הַמִּצְוֹות הוּא הַמְשָׁכַת עַצְמוּת אוא"ס הוּא מִפְּנֵי שֶׁהַמִּצְוֹות הֵם רָצוֹן וְצִוּוּי הָעַצְמוּת.

C'est pourquoi l'essence de l'Or Ein Sof ne s'attire pas non plus par les décrets, c'est-à-dire par l'annulation de l'intellect : à l'égard de l'essence de l'Or Ein Sof, on ne peut même pas parler de négation de l'intellect. Si les mitsvot attirent l'essence de l'Or Ein Sof, c'est parce qu'elles sont la volonté et l'injonction de l'essence.

Les 'houkim, qui dépassent l'intellect, ne peuvent donc pas révéler l'Essence. Ce qui La révèle, c'est l'aspect édout de la mitsva : le fait qu'elle soit la volonté essentielle de Hachem. Une réponse à la septième question se dessine. Tant que les catégories désignaient des mitsvot distinctes, on ne pouvait les classer que selon la raison humaine. Ce sont en réalité trois aspects de chaque mitsva. On peut donc les classer selon le degré de Divinité qu'ils révèlent : les édout en haut, les michpatim en bas. C'est l'ordre même de la question du fils sage.

וְזֶהוּ עִנְיַן הָעֵדוּת שֶׁבַּמִּצְוֹות, דְּזֶה שֶׁכָּל הַמִּצְוֹות (גַּם הַמִּצְוֹות דְּחוּקִים וּמִשְׁפָּטִים) נק' בְּשֵׁם עֵדוּת הוּא לְפִי שֶׁהֵם מַמְשִׁיכִים וּמְגַלִּים הֶעְלֵם הָעַצְמִי דְּעַצְמוּת אוא"ס, שֶׁלְּמַעְלָה גַּם מְסוֹבֵב.

Tel est le sens du témoignage que portent les mitsvot : toutes les mitsvot (y compris celles des décrets et des lois) sont appelées « témoignage » parce qu'elles attirent et révèlent le voilement essentiel de l'Essence de l'Or Ein Sof, qui est au-delà même de la lumière qui entoure.

On avait montré que toute mitsva a une part rationnelle et une part qui échappe à la raison. Mais pour dire qu'elles s'appellent toutes édout, on n'avait qu'une preuve tirée d'un passouk. On en voit maintenant la raison : toute mitsva peut révéler l'Essence de Hachem.

דִּכְמוֹ שֶׁעִנְיַן הָעֵדוּת בְּפַשְׁטוּת הוּא עַל דָּבָר הַנֶּעְלָם דַּוְקָא, דְּעַל דָּבָר הַגִּלּוּי אֵין שַׁיָּךְ עֵדוּת, מִכֵּיוָן שֶׁהוּא גָּלוּי, וַאֲפִילּוּ עַל מִילְתָא דְעַבִּידָא לְאַגְלוּיֵי אֵין צָרִיךְ עֵדוּת, עַד"ז הוּא בְּרוּחָנִיּוּת, דְּאוֹר הַמְמַלֵּא הוּא דָּבָר הַגִּלּוּי שֶׁמֻּשָּׂג בְּשֵׂכֶל, וְאוֹר הַסּוֹבֵב שֶׁלְּמַעְלָה מֵהִתְלַבְּשׁוּת בְּעוֹלָמוֹת הוּא מִילְתָא דְעַבִּידָא לְאַגְלוּיֵי (הֶעְלֵם שֶׁשַּׁיָּךְ לְגִלּוּי), כִּי עַל יְדֵי הַהַשָּׂגָה בְּאוֹר הַמְמַלֵּא שֶׁמִּתְלַבֵּשׁ בְּעוֹלָמוֹת, שֶׁהוּא הֶאָרָה בִּלְבָד (כדמוכח מִזֶּה גּוּפָא שֶׁהוּא בְּהִתְלַבְּשׁוּת), בָּאִים לִידֵי יְדִיעָה שֶׁיֵּשְׁנוֹ אוֹר שֶׁהוּא מֻפְלָא מֵעוֹלָמוֹת, שֶׁהוּא הַמָּקוֹר שֶׁמִּמֶּנּוּ נִמְשָׁךְ הַהֶאָרָה שֶׁבְּהִתְלַבְּשׁוּת. וְעִנְיַן הָעֵדוּת הוּא בְּעַצְמוּת אוא"ס, שֶׁלְּמַעְלָה גַּם מְסוֹבֵב, שֶׁהוּא נֶעְלָם לְגַמְרֵי. וְזֶהוּ מַה שֶׁכָּל הַמִּצְוֹות נק' עֵדוּת, לְפִי שֶׁהֵם מַמְשִׁיכִים וּמְגַלִּים עַצְמוּת אוא"ס שֶׁלְּמַעְלָה גַּם מְסוֹבֵב.

Car de même que le témoignage, au sens simple, porte précisément sur une chose cachée (une chose manifeste n'appelle aucun témoignage, puisqu'elle est manifeste, et même « une chose appelée à être révélée » [milta deavida leiglouyé] n'en requiert pas), de même en est-il dans le domaine spirituel. La lumière qui remplit est une chose manifeste, saisie par l'intellect. La lumière qui entoure, au-delà du revêtement dans les mondes, est « une chose appelée à être révélée » (un voilement qui a rapport avec la révélation) : en saisissant la lumière qui remplit, qui se revêt dans les mondes et n'est qu'un rayonnement (comme le prouve le fait même qu'elle se revêt), on parvient à savoir qu'il existe une lumière qui transcende les mondes, la source d'où est attiré le rayonnement revêtu. Le témoignage, lui, porte sur l'Essence de l'Or Ein Sof, au-delà même de la lumière qui entoure, qui est entièrement cachée. Voilà pourquoi toutes les mitsvot sont appelées « témoignage » : elles attirent et révèlent l'Essence de l'Or Ein Sof, au-delà même de la lumière qui entoure.

Le sens simple du mot édout, le témoignage de deux témoins, le confirme. Un fait observable dès maintenant n'en a pas besoin : une seule personne est crue, car on la confondrait facilement. Un fait caché aujourd'hui mais qui deviendra public n'en a pas besoin non plus, car le menteur serait vite démasqué. Seul ce qui est, par nature, impossible à observer repose entièrement sur les témoins. Il en va de même sur le plan spirituel. L'Or HaMemalé

est « observable » : l'intellect le saisit. L'Or HaSovev ne se saisit pas directement, mais se déduit par la négative. L'Essence [Atsmout] est cachée par nature, sans commune mesure avec notre réalité. Voilà pourquoi toutes les mitsvot s'appellent édout : chacune peut révéler l'Essence.

ה) וּבֵאוּר הַמַּעֲלָה דְּעֵדוּת עַל חוּקִים בִּפְרָטִיּוּת יוֹתֵר, אַף שֶׁגַּם בַּחֻקִּים נִרְגָּשׁ בְּגִילוּי שֶׁהֵם רְצוֹנוֹ יִת', רָצוֹן שֶׁלְּמַעְלָה מִטַּעַם, יוּבַן ע"פ מ"ש בְּהַמַּאֲמָר שֶׁחוּקִים הוּא מִלְּשׁוֹן חֲקִיקָה. וּמֵהֶמְשֵׁךְ הָעִנְיָנִים שֶׁבַּהַמְּאָמָר מַשְׁמַע דִּשְׁנֵי עִנְיָנִים בָּזֶה.

L'explication plus détaillée de la supériorité du témoignage sur les décrets (bien que dans les décrets aussi, on perçoive de façon manifeste qu'ils sont Sa volonté, béni soit-Il, une volonté qui dépasse la raison) se comprendra à partir de ce qu'écrit le maamar : 'houkim vient du mot 'hakika [gravure]. Or, il ressort de la suite des développements du maamar que ce point comporte deux aspects.

Reste une difficulté. L'aspect édout serait le plus élevé : la mitsva comme ordre de Hachem, que nous la comprenions ou non. Pourtant, l'aspect 'hok paraît lui aussi d'une grande sainteté. L'homme est d'abord un être rationnel, qui choisit selon son intellect. Refuser un morceau de viande parce qu'il n'est pas casher n'a pas de sens logique, et ce refus semble témoigner d'un lien avec Hachem qui dépasse la logique. En quoi l'édout le surpasse-t-il ? Pour répondre, le Rabbi revient au maamar du Rabbi précédent : 'houkim s'apparente à 'hakika, la « gravure », un mot qui a deux sens.

וּמֵהֶמְשֵׁךְ הָעִנְיָנִים שֶׁבַּהַמְּאָמָר מַשְׁמַע דִּשְׁנֵי עִנְיָנִים בָּזֶה. עִנְיָן הַחֲקִיקָה לְמַעְלָה, כמ"ש בְּהַמַּאֲמָר דְּמַעֲלַת אוֹתִיּוֹת הַחֲקִיקָה עַל אוֹתִיּוֹת הַכְּתִיבָה הִיא שֶׁאוֹתִיּוֹת הַחֲקִיקָה אֵינָם דָּבָר נוֹסָף עַל הָעֶצֶם, וּמְבֹאָר שֶׁזֶּהוּ בְּחִינַת הַכֶּתֶר.

Et de la suite des développements du maamar, il ressort qu'il y a là deux aspects. Le premier est celui de la gravure d'en haut ['hakika]. Le maamar le dit : ce qui distingue les lettres gravées des lettres écrites, c'est que les lettres gravées ne sont pas une chose ajoutée à l'essence. Et il explique que c'est là le niveau du Kéter.

Premier sens : la gravure fait partie de la pierre, alors que l'écriture ajoute de l'encre au parchemin. Les lettres gravées sont donc plus unies à leur source. Le Rabbi précédent les rattache à la couronne [Kéter], la volonté [ratson], qui correspond à l'Or HaSovev.

וְיֵשׁ לוֹמַר, דְּזֶה שֶׁהַכֶּתֶר (סוֹבֵב) הוּא דּוּגְמַת אוֹתִיּוֹת הַחֲקִיקָה שֶׁאֵינָם דָּבָר נוֹסָף עַל הָעֶצֶם, הוּא, שֶׁהַגִּילוּי דְּאוֹר הַמְּמַלֵּא לִהְיוֹתוֹ גִּילוּי

On peut dire que si le Kéter (Sovev) est à l'image des lettres gravées, qui ne sont pas une chose ajoutée à l'essence, c'est pour la raison suivante. La révélation de la lumière qui emplit [Or HaMemalé] est une révélation de l'ordre de la limite, et non semblable à l'Essence : elle est donc comme une chose ajoutée à

שֶׁבִּבְחִינַת גְּבוּל וְלֹא כְּמוֹ הָעֶצֶם, הוּא כְּמוֹ דָּבָר נוֹסָף עַל הָעֶצֶם, וְהַגִּילוּי דְּאוֹר הַסּוֹבֵב, לִהְיוֹתוֹ בל"ג כְּמוֹ הָעֶצֶם, אֵינוֹ דָּבָר נוֹסָף עַל הָעֶצֶם.

l'Essence. La révélation de la lumière qui entoure [Or HaSovev], elle, est illimitée comme l'Essence : elle n'est donc pas une chose ajoutée à l'Essence.

Pourquoi ce rapprochement ? L'Or HaMemalé est une révélation limitée, ajustée à celui qui la reçoit, alors que l'Essence est illimitée. Il est donc comme « ajouté » à l'Essence, telle l'encre sur le parchemin. L'Or HaSovev ne s'ajuste pas à celui qui le reçoit : il est illimité comme l'Essence et en « fait partie », comme la gravure fait partie de la pierre. Reste le second sens, qui relie les 'houkim à la gravure.

וְעוֹד עִנְיָן בְּחֻקִּים מִלְּשׁוֹן חֲקִיקָה, שע"י הַחוּקִּים נַעֲשָׂה בָּעוֹלָם עִנְיָן הַחֲקִיקָה. כִּדְאִיתָא בַּמִּדְרָשׁ ע"פ אִם לֹא בְּרִיתִי יוֹמָם וָלַיְלָה חֻקּוֹת שָׁמַיִם וָאָרֶץ לֹא שָׂמְתִּי, חוּקִּים שֶׁבָּהֶם חָקַקְתִּי אֶת הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ. וּמְבֹאָר בְּהַמַּאֲמָר דְּעִנְיָן חָקַקְתִּי שָׁמַיִם וָאָרֶץ הוּא הַבִּיטּוּל שֶׁנַּעֲשָׂה בָּעוֹלָם, ע"י הַמְשָׁכַת הַסּוֹבֵב, חֲקִיקָה דִּלְמַעְלָה.

Autre aspect des 'houkim, nom tiré de 'hakika [gravure] : par les 'houkim, la gravure se réalise dans le monde. C'est ce que rapporte le Midrach sur le passouk : « Si Mon alliance n'existait pas jour et nuit, Je n'aurais pas établi les lois ['houkot] des cieux et de la terre » : « les 'houkim par lesquels J'ai gravé les cieux et la terre ». Et le maamar explique que « J'ai gravé les cieux et la terre » désigne le bitoul qui se réalise dans le monde par l'épanchement du Sovev, la gravure d'en haut.

Second sens : accomplir les mitsvot à la manière des 'houkim fait entrer dans le monde une dépendance et une soumission totales envers Hachem. C'est les accomplir en sachant que leur vrai sens dépasse notre compréhension, quel que soit celui que nous leur trouvons. Le premier sens décrit le rapport de la gravure à sa source, la pierre ; le second, ce que la gravure produit, le monde. La suite reprend les deux en parallèle. Elle montre d'abord que les lettres gravées, malgré leur union à la pierre, ont elles aussi une « imperfection ».

וְהִנֵּה גַּם בַּחֲקִיקָה, ע"י חֲקִיקָה נַעֲשָׂה שִׁינּוּי בְּהַדָּבָר שֶׁחוֹקְקִין בּוֹ, שֶׁאֵינוֹ כְּמוֹ שהי' בַּתְּחִילָּה. וּכְמוֹ בַּחֲקִיקַת אוֹתִיּוֹת בְּאֶבֶן, שֶׁבַּתְּחִלָּה הי' הָאֶבֶן פָּשׁוּט וְעַכְשָׁוהוּא מְצֻיָּר בְּאוֹתִיּוֹת [וּבִפְרָט כְּשֶׁהַחֲקִיקָה הוּא בְּאֶבֶן הַבָּהִיר וּמַבְהִיק, שע"י הַחֲקִיקָה נַעֲשָׂה שִׁינּוּי בְּהַבְּהִירוּת וְהַהַבְהָקָה שֶׁל הָאֶבֶן, שֶׁבְּמָקוֹם הַחֲקִיקָה אֵינוֹ מַבְהִיק כ"כ].

Or, dans la gravure aussi, la gravure produit un changement dans la chose où l'on grave : elle n'est plus telle qu'elle était au départ. Ainsi, quand on grave des lettres dans une pierre : au départ, la pierre était unie [litt. : « simple »], et maintenant elle porte des lettres gravées [surtout quand on grave dans une pierre claire et brillante : la gravure produit alors un changement dans la clarté et l'éclat de la pierre, qui, à l'endroit gravé, ne brille plus autant].

Voici cette imperfection : la gravure change la forme de la pierre. La surface était lisse, et l'on en a retiré de la matière. Sur une pierre précieuse, l'endroit gravé brille moins qu'avant. Les lettres elles-mêmes ont aussi une imperfection.

וְעוֹד עִנְיָן בָּזֶה [נוֹסָף לְהַשִּׁנּוּי (יְרִידָה) שֶׁנַּעֲשָׂה בְּהָאֶבֶן ע"י הַחֲקִיקָה], שֶׁהַחֲקִיקָה הִיא קְשׁוּרָה בְּהַחַלָּל, שֶׁנֶּחְסַר בְּהָאֶבֶן, הַיְנוּ שֶׁהַחֲקִיקָה עַצְמָהּ הִיא כְּמוֹ הֵפֶךְ הָאֶבֶן.

Il y a là un autre aspect encore [en plus du changement (de la descente) que la gravure produit dans la pierre] : la gravure est liée au creux, à ce qui manque désormais à la pierre. Autrement dit, la gravure elle-même est comme l'inverse de la pierre.

Elles sont faites de vide, là où se trouvait la pierre : elles sont l'opposé de la matière pleine. La gravure est donc plus unie à la pierre que l'écriture, sans l'être entièrement. On retrouve ces deux points dans le rapport entre l'Or HaSovev et l'Essence [Atsmout].

וְיֵשׁ לוֹמַר דִּשְׁנֵי עִנְיָנִים אֵלֶּה הֵם גַּם בְּהַנִּמְשָׁל דְּאוֹר הַסּוֹבֵב. שֶׁהַיְרִידָה בְּהָאוֹר לִהְיוֹת סוֹבֵב לעלמין הוּא דּוּגְמַת הַשִּׁינּוּי וְהַיְרִידָה שֶׁנַּעֲשָׂה בְּהָאֶבֶן, שֶׁאֵינוֹ פָּשׁוּט (וְאֵינוֹ מֵאִיר וּמַבְהִיק כ"כ) כְּמוֹ שהי' תְּחִילָּה. ועי"ז נַעֲשָׂה נְתִינַת מָקוֹם לְעוֹלָם (שֶׁמִּתְהַוֶּה מֵאוֹר הַסּוֹבֵב), שֶׁמְּציאוּת הָעוֹלָם (מִלְּשׁוֹן הֶעְלֵם) הוּא הֵפֶךְ גִּילּוּי הָאוֹר, בְּדֻגְמַת הַחֲקִיקָה שֶׁנֶּחְסַר מֵהָאֶבֶן.

On peut dire que ces deux aspects se retrouvent aussi dans ce que l'image représente : la lumière qui entoure. La descente de la lumière pour devenir « entourant les mondes » [sovev lealmin] est à l'image du changement et de la descente produits dans la pierre, qui n'est plus unie (et ne luit ni ne brille plus autant) comme au départ. Par là, une place est faite au monde (qui est engendré par l'Or HaSovev) : l'existence du monde [olam] (nom tiré de he'elem, voilement) est l'inverse de la révélation de la lumière, à l'image de la gravure, qui est ce qui a été retiré de la pierre.

L'endroit gravé brille moins. De même, l'Or HaSovev est lié à la création et n'a pas l'infini de l'Essence ; ce qui le définit, c'est justement de ne pas s'ajuster aux limites de la création. Il ne reflète pas l'unité absolue de Hachem, et c'est ce qui rend possible la création, son « opposé », comme les lettres creuses sont l'opposé de la pierre. Quand l'Essence se révèle et qu'on ressent que Hachem est la seule existence véritable, la création ne peut pas exister. Il faut en « atténuer l'éclat » pour qu'elle vienne à l'existence. Les 'houkim présentent les deux mêmes traits.

וְיֵשׁ לוֹמַר, שעד"ז הוּא גַּם בַּחֻקִּים, דְּזֶה שנק' בְּשֵׁם חוּקִּים מִלְּשׁוֹן חֲקִיקָה הוּא מִצַּד שְׁנֵי עִנְיָנִים הנ"ל. וְהָעִנְיָן הוּא, דְּפֵרוּשׁ חֻקָּה הוּא כְּמַאֲמַר רז"ל חֻקָּה חָקַקְתִּי גְּזֵירָה גָּזַרְתִּי וְאֵין לְךָ

On peut dire qu'il en va de même pour les 'houkim : s'ils portent le nom de 'houkim, tiré de 'hakika, c'est en raison des deux aspects mentionnés. Voici l'explication. Le sens de 'houka est celui de la parole de nos Sages : « J'ai gravé une 'houka, J'ai décrété un décret, et tu n'as pas le droit de la remettre en question ». Il

רְשׁוּת לְהַרְהֵר אחרי' , דִּשְׁנֵי עִנְיָנִים בָּזֶה. שֶׁהָרָצוֹן דְּחוּקִים הוּא (לֹא כְּמוֹ שֶׁהוּא בְּעַצְמוּתוֹ, אֶלָּא) בִּבְחִינַת יְרִידָה כִּבְיָכוֹל לִשְׁלוֹל אֶת הַשֵּׂכֶל (אֵין לְךָ רְשׁוּת לְהַרְהֵר), בְּדֶגְמַת הַשִּׁינּוּי וְהַיְרִידָה שֶׁנַּעֲשָׂה בְּהָאֶבֶן ע"י הַחֲקִיקָה. וְשֶׁהַשֵּׂכֶל (שֶׁהָרָצוֹן שׁוֹלֵל אוֹתוֹ) הוּא בְּאֹפֶן שֶׁהַהֲבָנָה וְהַהַשָּׂגָה שֶׁלּוֹ הִיא הֵפֶךְ הָרָצוֹן, שֶׁלָּכֵן צָרִיךְ לִשְׁלוֹל וְלוֹמַר אֵין לְךָ רְשׁוּת לְהַרְהֵר.

y a là deux aspects. D'une part, la volonté des 'houkim se trouve (non telle qu'elle est en elle-même, mais) dans un état de descente, pour ainsi dire, afin d'exclure l'intellect (« tu n'as pas le droit de la remettre en question ») : c'est l'image du changement et de la descente que la gravure produit dans la pierre. D'autre part, l'intellect (que la volonté exclut) est tel que sa compréhension et sa saisie sont l'inverse de la volonté. C'est pourquoi il faut l'exclure et dire : « tu n'as pas le droit de la remettre en question ».

Le Midrach définit les 'houkim : « J'ai établi une loi, J'ai prononcé un décret ; tu n'as pas la permission de l'analyser par la raison. » Premier trait : comme l'Or HaSovev, les 'houkim sont faits pour ne pas entrer dans les limites de l'intellect, et ils se définissent par ce qu'ils ne sont pas. Or dans l'Essence, les contraires n'existent pas. Si l'intellect devient ici l'« opposé » de la volonté de Hachem, c'est que cette volonté se révèle amoindrie : c'est la pierre qui brille moins. Second trait : l'Or HaSovev laisse exister une création apparemment indépendante. De même, l'intellect qui veut rationaliser les 'houkim devient l'opposé de ce que veut Hachem : ce sont les lettres creuses. On sait désormais en quoi la volonté de Hachem est amoindrie dans les 'houkim, et l'on comprend la supériorité des édout.

ועפ"ז תּוּבַן יוֹתֵר הַמַּעֲלָה דְּעֵדוּת לְגַבֵּי חוּקִים, דְּעִנְיָן הַחוּקִים הוּא הָרָצוֹן דְּמִצְוּוֹת כְּמוֹ שֶׁהוּא בִּבְחִינַת יְרִידָה לִשְׁלוֹל הָעִנְיָנִים (הַשֵּׂכֶל) שֶׁהֵם הַפָּכִים, וְעִנְיָן הָעֵדוּת הוּא הָרָצוֹן דְּמִצְוּוֹת כְּמוֹ שֶׁהוּא בְּעַצְמוּתוֹ.

Cela permet de mieux comprendre la supériorité des édout sur les 'houkim. Les 'houkim sont la volonté des mitsvot telle qu'elle se trouve dans un état de descente, pour exclure ce qui lui est contraire (l'intellect) ; les édout sont la volonté des mitsvot telle qu'elle est en elle-même.

Les 'houkim échappent à la logique. Les édout ne sont ni entièrement logiques ni illogiques : elles peuvent entrer dans l'intellect tout en restant au-dessus de lui. Elles sont la volonté de Hachem pour les mitsvot, telle qu'elle est dans Son Essence. Cette supériorité éclaire aussi le service de Hachem le plus profond chez l'homme.

ו) וְהִנֵּה כְּמוֹ שֶׁלְּמַעְלָה הַחִילּוּק שֶׁבֵּין עֵדוּת לַחֻקִּים וּמִשְׁפָּטִים הוּא, דְּחוּקִים וּמִשְׁפָּטִים הֵם בְּאוֹר הַשַּׁיָּךְ לְעוֹלָמוֹת [אֶלָּא שֶׁמִּשְׁפָּטִים הֵם בְּאוֹר הַמִּתְלַבֵּשׁ בְּעוֹלָמוֹת (מְמַלֵּא) וְחֻקִּים הֵם בְּהָאוֹר שֶׁלְּמַעְלָה מֵהִתְלַבְּשׁוּת (סוֹבֵב)] וְעֵדוּת הֵם בְּעַצְמוּת אוא"ס שֶׁלְּמַעְלָה מִשַּׁיָּכוּת

6) **Or**, en haut, voici la différence entre les édout d'une part, les 'houkim et les michpatim d'autre part : les 'houkim et les michpatim relèvent de la lumière qui a rapport aux mondes [à ceci près que les michpatim relèvent de la lumière qui se revêt dans les mondes (Memalé), et les 'houkim de la lumière qui est au-delà du revêtement (Sovev)], tandis que les édout relèvent de l'Essence de l'Or Ein Sof, au-delà

לְעוֹלָמוֹת, עד"ז הוּא גַּם בַּעֲבוֹדַת הָאָדָם, דְּחוּקִים וּמִשְׁפָּטִים הֵם בְּהַשֵּׂכֶל שֶׁבָּאָדָם (אוֹ עכ"פ בְּדַרְגַּת הַנְּשָׁמָה שֶׁשַּׁיֶּכֶת לְשֵׂכֶל), הִתְבּוֹנְנוּת.

de tout rapport aux mondes. Il en va de même dans le service de l'homme : les 'houkim et les michpatim relèvent de l'intellect de l'homme (ou du moins du degré de l'âme qui a rapport à l'intellect), c'est-à-dire de la méditation [hitbonenout].

Les 'houkim et les michpatim révèlent une Divinité qui reste en rapport avec le monde : les michpatim pour s'y adapter, les 'houkim pour ne pas s'y adapter. Les édout révèlent l'Essence, entièrement au-delà du monde. Dans le service de Hachem, 'houkim et michpatim correspondent au lien par l'intellect, limité comme toute créature. Ce lien passe par la contemplation de la grandeur de Hachem et prend deux formes.

[**אֶלָּא** שֶׁבַּמִּשְׁפָּטִים הַהִתְבּוֹנְנוּת הִיא בְּטַעְמֵי הַמִּצְוֹות, כּוֹלֵל גַּם הַהִתְבּוֹנְנוּת בָּזֶה שֶׁגַּם הַמִּצְוֹות דְּחוּקִים יֵשׁ לָהֶם טַעַם, אֶלָּא שֶׁהַטַּעַם דְּמִצְוֹות אֵלּוּ הוּא בְּחָכְמָתוֹ ית' וְלֹא נִמְשַׁךְ בְּשֵׂכֶל הַנִּבְרָאִים. וְהַהִתְבּוֹנְנוּת דְּחוּקִים הִיא שֶׁכָּל הַמִּצְוֹות (גַּם הַמִּצְוֹות דְּמִשְׁפָּטִים) הֵם רְצוֹנוֹ ית', רָצוֹן שֶׁלְּמַעְלָה מִטַּעַם, לְמַעְלָה גַּם מֵהַטְּעָמִים שֶׁבְּחָכְמָתוֹ ית'].

[**Toutefois**, dans les michpatim, la méditation porte sur les raisons des mitsvot. Elle inclut aussi la méditation sur le fait que les mitsvot qui sont des 'houkim ont, elles aussi, une raison, mais que la raison de ces mitsvot est dans Sa sagesse, béni soit-Il, et n'est pas attirée dans l'intellect des créatures. La méditation des 'houkim, elle, porte sur ceci : toutes les mitsvot (même celles qui sont des michpatim) sont Sa volonté, béni soit-Il, une volonté au-delà de la raison, au-delà même des raisons qui sont dans Sa sagesse, béni soit-Il.]

Première forme : contempler la finalité des mitsvot, en sachant que même les 'houkim en ont une, que nous ne comprenons pas. Seconde forme : contempler que les mitsvot dépassent toute finalité et n'existent que pour accomplir la volonté de Hachem, qui les désire au-delà de toute fonction. Ces deux contemplations vont loin, mais toutes deux reposent sur l'intellect humain. Les édout atteignent un lien plus profond.

וְעִנְיָן עֵדוּת הוּא בְּהָאָדָם עַצְמוֹ. כמ"ש אַתֶּם עֵדַי, דְּפֵרוּשׁ אַתֶּם הוּא אַתֶּם בְּעַצְמְכֶם. דְּכֵיוָן שֶׁכָּל אֶחָדְמִישְׂרָאל נִשְׁמָתוֹ הִיא חֵלֶק אֱלוֹקָה מִמַּעַל מַמָּשׁ, וְשֹׁרֶשׁ הַנְּשָׁמוֹת הוּא בְּהָעַצְמוּת (וּלְמַעְלָה יוֹתֵר מֵהַשֹּׁרֶשׁ דתומ"צ), לָכֵן, עֶצֶם מְצִיאוּתָם דְּיִשְׂרָאֵל מְעִידָה עַל הָעַצְמוּת. אֶלָּא שֶׁהַגִּילּוּי דְּשֹׁרֶשׁ הַנְּשָׁמָה הוּא ע"י הָעֵדוּת דְּהַמִּצְוֹות.

Quant aux édout, elles relèvent de l'homme lui-même, comme il est dit : « Vous êtes Mes témoins ». « Vous » signifie : vous-mêmes. En effet, l'âme de chaque Juif est véritablement une partie de D.ieu d'en haut, et la racine des âmes est dans l'essence (plus haut encore que la racine de la Torah et des mitsvot). C'est pourquoi l'existence même des Juifs témoigne de l'essence. Toutefois, la racine de l'âme se révèle par le témoignage [édout] des mitsvot.

Le lien par la contemplation ne dépasse pas nos capacités ni celles de l'intellect humain : il dépend de ce que nous faisons. Mais Hachem dit : « Vous êtes Mes témoins » (Yechayahou 43, 10). L'âme juive est une « parcelle » de Hachem : notre existence même est liée à Son essence, même sans mitsvot. Ce lien ne se révèle pas de lui-même, et c'est en accomplissant les mitsvot qu'on le révèle. Servir Hachem à la manière des édout, c'est savoir qu'on ne crée pas un lien avec Lui, comme dans la contemplation, mais qu'on révèle celui qui existe déjà. Les trois termes du fils sage et leur ordre sont désormais compris ; on peut revenir à sa question.

À ce stade du maamar, nous avons en main plusieurs éléments qui semblent sans lien entre eux. Premier point : les catégories d'édout, de 'houkim et de michpatim. Un maamar du Rabbi précédent nous apprend que le fils sage refuse de répartir les mitsvot en catégories distinctes. Il semble militer pour l'égalité des droits de toutes les mitsvot : « Il n'est pas juste de traiter les mitsvot différemment selon qu'on les comprend ou non : elles sont toutes ordonnées par Hachem ! » Toute la partie centrale du maamar, étudiée la semaine dernière, propose une autre explication de ces trois catégories. Elle ne les distingue plus selon la compréhension intellectuelle : elle y voit trois niveaux de Divinité que chaque mitsva révèle. Comment comprendre alors la question du fils sage ? Classe-t-il les mitsvot selon l'intellect, ou selon la révélation de la Divinité ? Second point : pourquoi le fils sage emploie-t-il dans sa question le mot « אתכם » [etkhem, « vous »], qui semble l'exclure lui-même, comme le fait le fils racha ? Le maamar a expliqué qu'il refuse de distinguer entre les mitsvot (comme on l'a vu plus haut). Il emploie donc le terme d'exclusion « אתכם » (vous) lorsqu'il demande : « Pourquoi faites-vous, vous autres, une différence entre édout, 'houkim et michpatim ? Moi, je les traite toutes de la même manière ! » Rappelons-nous pourtant comment nous avons expliqué cet « אתכם » au début du maamar. Le fils sage s'y demandait comment des mitsvot matérielles peuvent faire entrer la spiritualité dans notre monde lorsqu'on les accomplit sans l'intention spirituelle qui les sous-tend, celle qu'avaient les Patriarches avant Matan Torah [le don de la Torah]. Dans cette lecture, « אתכם » lui sert à dire qu'il accomplit les mitsvot avec l'intention d'« avant Matan Torah », celle qui devrait pouvoir faire entrer la spiritualité dans le monde. Et il demande : « Comment pouvez-vous, vous autres, faire entrer malgré tout la Divinité dans notre monde sans cette intention spirituelle ? » Alors, de quoi s'agit-il ? Le fils sage milite-t-il pour « l'égalité des droits de toutes les mitsvot », ou contre « des mitsvot sans spiritualité » ? Pour relier ces notions, revenons brièvement à ce que nous avons vu la semaine dernière : la dimension d'édout propre à chaque mitsva.

ז) וְיֵשׁ לוֹמַר, דְּעִיקַּר עִנְיָנָם שֶׁל הַמִּצְוֹות הוּא שֶׁהֵם עֵדוּת, הַמְשָׁכַת עַצְמוּת אוא"ס. וְעִנְיַן הַחוּקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים דְּמִצְוֹות (הַמְשָׁכַת אוֹר הַסּוֹבֵב וְאוֹר הַמְמַלֵּא) הוּא, כִּי הַכַּוָּונָה בְּהַמְשָׁכַת הָעַצְמוּת שע"י הַמִּצְוֹות הִיא שֶׁהַהַמְשָׁכָה תהי' בְּגִילוּי, וְכֵיוָן שֶׁהָעַצְמוּת הוּא

On peut dire que l'essentiel des mitsvot est d'être des témoignages [edout] : l'épanchement de l'essence de l'Or Ein Sof [lumière infinie]. Les décrets ['houkim] et les lois [michpatim] des mitsvot (l'épanchement de la lumière qui englobe [Or HaSovev] et de la lumière qui emplit [Or HaMemalé]) ont la raison suivante. Le but de l'épanchement de l'essence par les mitsvot est que cet épanchement soit révélé. Or l'essence est au-delà de la révélation. C'est pourquoi la révélation de l'épanchement de l'essence (les té-

לְמַעְלָה מִגִּילוּי, לָכֵן הַגִּילוּי דְּהַמְשָׁכַת הָעַצְמוּת (עֵדוּת) הוּא ע"י אוֹר הַסּוֹבֵב וְאוֹר הַמְמַלֵּא (חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים), גִּילוּיִים.

moignages) se fait par la lumière qui englobe et par la lumière qui emplit (les décrets et les lois), qui sont des révélations.

Reste une difficulté : si l'édout atteint l'essence, à quoi servent les deux autres niveaux ? La réponse tient en ceci : ils font eux aussi partie de l'intention de Hachem. Au-delà de l'obéissance, Il veut que les Juifs vivent avec Lui une relation qui dépasse la simple acceptation des mitsvot. L'édout fait entrer l'essence dans le monde par l'obéissance ; les 'houkim et les michpatim révèlent Sa présence d'une manière que nous pouvons saisir. D'où l'ordre du fils sage.

וְזֶהוּ שֶׁהַסֵּדֶר דג' עִנְיָנִים אֵלֶּה הוּא עֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים, דְּבַתְּחִלָּה הו"ע הָעֵדוּת – הַמְשָׁכַת הָעַצְמוּת, וּאח"כ, בִּכְדֵי שֶׁהַהַמְשָׁכָה תִּהְי' בְּגִילוּי, הוּא ע"י הַגִּילוּי דְּאוֹר הַסּוֹבֵב שֶׁנִּמְשַׁךְ ע"י עִנְיַן הַחוּקִים שֶׁבַּמִּצְוֹות, וּאח"כ, בִּכְדֵי שֶׁהַגִּילוּי יִהְי' בִּפְנִימִיּוּת, הוּא ע"י הַגִּילוּי דְּאוֹר הַמְמַלֵּא שֶׁנִּמְשַׁךְ ע"י עִנְיַן הַמִּשְׁפָּטִים שֶׁבַּמִּצְוֹות.

C'est pourquoi ces trois notions viennent dans cet ordre : témoignages, décrets et lois. D'abord les témoignages, c'est-à-dire l'épanchement de l'essence. Ensuite, pour que l'épanchement soit révélé, intervient la révélation de la lumière qui englobe, attirée par la dimension de décrets que portent les mitsvot. Ensuite, pour que la révélation pénètre l'intériorité, intervient la révélation de la lumière qui emplit, attirée par la dimension de lois que portent les mitsvot.

Voici la réponse à la septième question, qui demandait pourquoi les catégories viennent dans cet ordre. Le fils sage suit les étapes par lesquelles la mitsva se révèle dans le monde. D'abord l'édout : l'essence se révèle par la simple obéissance. Puis les 'houkim : nous reconnaissons que Hachem et Ses mitsvot dépassent notre compréhension et toute définition tirée de notre existence. Enfin les michpatim : le sens des mitsvot se découvre au cœur de la vie quotidienne. On peut alors relier deux faits : ce « vous », qui porte sur l'avant et l'après Matan Torah, et l'ordre des trois catégories.

ועפ"ז יֵשׁ לוֹמַר, דְּזֶה שֶׁמַּשְׁמַע בִּתְחִלַּת הַמַּאֲמָר שֶׁשְּׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם מָה הָעֵדוֹת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים גו' הִיא דְּכֵיוָן שֶׁכָּל הַמִּצְוֹות הֵם צִוּוּיֵי הַשֵּׁם לָמָּה הֵן נֶחְלָקוֹת בְּעֵדוּת חוּקִים וּמִשְׁפָּטִים (כנ"ל סְעִיף ג), הוּא גַּם לְהַבֵּאוּר (שֶׁבְּהֶמְשֵׁךְ הַמַּאֲמָר) דִּשְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם הִיא אֵיךְ נִמְשָׁךְ גִּילוּי אֱלֹקוּת ע"י הַמִּצְוֹות שֶׁלְּאַחֲרֵי מַתַּן תּוֹרָה שֶׁעִקָּרָם הוּא עשי' בְּפוֹעַל.

Sur cette base, on peut dire que le début du maamar laisse entendre que la question du fils sage, « Que sont les témoignages, les décrets et les lois… », signifie : puisque toutes les mitsvot sont des injonctions d'Hachem, pourquoi se divisent-elles en témoignages, décrets et lois (voir plus haut, paragraphe 3) ? Or cela vaut aussi selon l'explication donnée dans la suite du maamar, d'après laquelle le fils sage demande comment la révélation de la Divinité est attirée par les mitsvot après Matan Torah [le don de la Torah], dont l'essentiel est l'action concrète.

Désormais une même mesure vaut pour les deux : la révélation de la Divinité. La question sur l'avant et l'après Matan Torah porte sur notre capacité à révéler la Divinité par les mitsvot, et l'ordre des catégories en suit les trois étapes. La question reçoit ainsi un thème unique, et chacun de ses mots est justifié : etkhem, édout, 'houkim et michpatim. Le maamar relit maintenant la question sous cet angle.

Voici l'explication. Que l'acte des mitsvot produise un épanchement de Divinité n'a rien d'étonnant, puisque les mitsvot sont la volonté de HaKadoch Barou'h Hou. La question du fils sage porte sur ceci : par l'acte des mitsvot est attirée une révélation de Divinité. Or la révélation semble relever d'un service spirituel, non d'une action matérielle. C'est pourquoi il dit « Que sont les témoignages, les décrets et les lois… », et non « Que sont les mitsvot » (ou une formule semblable). En effet, que les mitsvot produisent un épanchement de Divinité tient au point commun à toutes les mitsvot également : elles sont l'injonction et la volonté de HaKadoch Barou'h Hou. Leur division en catégories, témoignages, décrets et lois, concerne la révélation de l'épanchement [dans les témoignages, l'épanchement est voilé ; dans les décrets, il est révélé sur le mode englobant [makif] ; et la révélation des lois est une révélation dans l'intériorité]. La question du fils sage, « Que sont les témoignages, les décrets et les lois qu'Havayé notre D.ieu vous a ordonnés ? », signifie donc : les mitsvot qu'Havayé notre D.ieu vous a ordonnées après Matan Torah, dont l'essentiel est l'action concrète, ont pour fonction l'épanchement de Divinité. Dès lors, que sont les témoignages, les décrets et les lois, puisque la distinction entre témoignages, décrets et lois porte sur la révélation ?

וְהָעִנְיָן הוּא, דְּזֶה שֶׁעַל יְדֵי מַעֲשֵׂה הַמִּצְוֹות נַעֲשֶׂה הַמְשָׁכַת אֱלֹקוּת אֵין זֶה פֶּלֶא, מִכֵּיוָן שֶׁהַמִּצְוֹות הֵם רְצוֹן הקב"ה. וּשְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם הִיא עַל זֶה שע"י מַעֲשֵׂה הַמִּצְוֹות נִמְשָׁךְ גִּילוּי אֱלֹקוּת. דְּעִנְיַן הַגִּילוּי שַׁיָּךְ לִכְאוֹרָה לַעֲבוֹדָה רוּחָנִית וְלֹא לעשי' גַּשְׁמִית. וְלָכֵן אוֹמֵר מָה הָעֵדוֹת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים גו', וְלֹא מָה הַמִּצְוֹות (וכיו"ב), כִּי זֶה שע"י הַמִּצְוֹות נַעֲשֶׂה הַמְשָׁכַת אֱלֹקוּת הוּא מִצַּד הַנְּקֻדָּה הַמְשׁוּתֶּפֶת שֶׁבְּכָל הַמִּצְוֹות בְּשָׁוֶה, שֶׁהֵם צִיּוּי וְרָצוֹן הקב"ה, וְזֶה שֶׁהַמִּצְוֹות נֶחְלָקוֹת בְּהַסּוּגִים עֵדוּת חוּקִּים וּמִשְׁפָּטִים הוּא בְּנוֹגֵעַ לְגִלּוּי הַהַמְשָׁכָה [שֶׁבְּעֵדוּת הַהַמְשָׁכָה הִיא בְּהֶעְלֵם, וּבְחֻקִּים הַהַמְשָׁכָה הִיא בְּגִילוּי בְּאֹפֶן דְּמַקִּיף, וְהַגִּילוּי דְּמִשְׁפָּטִים הוּא גִּילוּי בִּפְנִימִיּוּת], וּשְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם מָה הָעֵדוֹת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם הִיא, דְּהַמִּצְוֹות אֲשֶׁר צִוָּה הוי' אֱלֹקֵינוּ אֶתְכֶם לְאַחֲרֵי מַתַּן תּוֹרָה שֶׁעִקָּרָם הוּא עשי' בְּפוֹעַל, עִנְיָנָם הוּא הַמְשָׁכַת אֱלֹקוּת, וא"כ מַה הָעֵדוֹת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים, שֶׁהַחִלּוּק דְּעֵדוּת חוּקִּים וּמִשְׁפָּטִים הוּא בְּעִנְיַן הַגִּילוּי.

Le fils sage comprend qu'une mitsva, même sans intention, relie à l'Essence de Hachem : elle est Sa volonté, et l'accomplir, c'est s'attacher à Lui. Mais être lié à Hachem ne signifie pas que Sa présence se révèle dans le monde. Sa question est donc celle-ci : sans intention spirituelle, il ne devrait y avoir aucune révélation, alors comment une mitsva d'après Matan Torah, faite d'actes, peut-elle révéler Hachem ? D'où la réponse à la cinquième question, qui demandait pourquoi il nomme les trois catégories au lieu de dire « les mitsvot ». En rangeant les mitsvot dans

ces « catégories de révélation », vous affirmez qu'elles révèlent la Divinité. Il comprend que les mitsvot spirituelles des Patriarches l'aient fait. Mais pour lui, les mitsvot d'aujourd'hui relèvent de la soumission et du lien, non de la révélation. Reste à voir comment la réponse y fait face.

ח) וְהַתְּשׁוּבָה עֲבָדִים הָיִינוּ לְפַרְעֹה בְּמִצְרַיִם וַיּוֹצִיאֵנוּ הוי' מִמִּצְרַיִם גו' הִיא שֶׁבְּמַתַּן תּוֹרָה שהי' לְאַחֲרֵי הַהַקְדָּמָה דְּגָלוּת מִצְרַיִם וִיצִיאַת מִצְרַיִם נִתַּן הַכֹּחַ שע"י מִצְוֹות מַעֲשִׂיּוֹת יַמְשִׁיכוּ הַמְּשָׁכוֹת הכי נַעֲלוֹת (כנ"ל סְעִיף א), וְגַם שֶׁהַהַמְשָׁכוֹת שע"י מַעֲשֵׂה הַמִּצְוֹות יִהְיוּ בְּגִילוּי.

Et la réponse, « Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte, et Havayé nous a fait sortir d'Égypte… », signifie ceci. À Matan Torah, qui vint après la préparation de la galout d'Égypte et de la sortie d'Égypte, fut donnée la force d'attirer, par des mitsvot pratiques, les épanchements les plus élevés (voir plus haut, paragraphe 1), et aussi de faire que les épanchements produits par l'acte des mitsvot soient révélés.

La réponse reconnaît que sa question est juste : aucune logique n'explique qu'un acte matériel nous relie à Hachem et révèle Sa présence. Le fils sage sait que le lien vient de la volonté de Hachem. On lui apprend que la révélation fait, elle aussi, partie de cette volonté. L'acte qui relie révèle donc aussi, non parce que cela se comprend, mais parce que Hachem l'a disposé ainsi. Les mots mêmes de la réponse le disent.

וְזֶהוּ וַיְצַוֵּנוּ הוי' לַעֲשׂוֹת אֶת כָּל הַחוּקִּים הָאֵלֶּה לְיִרְאָה גו', יִרְאָה אוֹתִיּוֹת ראי' (כמ"ש בְּהַמַּאֲמָר), שֶׁהַהַמְשָׁכוֹת שע"יעשיית הַמִּצְוֹות (וַיְצַוֵּנוּ גו' לַעֲשׂוֹת) יִהְיוּ בְּגִילוּי עַד לְאוֹפֶן שֶׁל ראי'. וְעִיקַּר גִּילוּי הַהַמְשָׁכוֹת שע"י עֲשִׂיַּית הַמִּצְוֹות יהי' לֶעָתִיד לָבוֹא, שֶׁאָז תהי' הראי' בְּדַרְגוֹת הֲכִי נַעֲלוֹת, וְעַד לְיִרְאָה (אוֹתִיּוֹת ראי') אֶת הוי' אֱלֹקֵינוּ, רְאִיַּית מַהוּת א"ס ב"ה.

C'est le sens de « Havayé nous a ordonné d'accomplir tous ces décrets, pour craindre [leyira]… » : yira [crainte] a les mêmes lettres que reïya [vision] (comme le dit le maamar). Les épanchements produits par l'accomplissement des mitsvot (« Il nous a ordonné… d'accomplir ») seront révélés jusqu'à être vus. L'essentiel de la révélation des épanchements produits par l'accomplissement des mitsvot aura lieu dans l'avenir. Alors la vision atteindra les degrés les plus élevés, jusqu'à « craindre » (mêmes lettres que « vision ») « Havayé notre D.ieu » : voir l'essence même [mahout] de l'Ein Sof, béni soit-Il.

« Hachem nous a ordonné d'accomplir tous ces 'houkim, pour craindre [leyira]… » : yira, la crainte, a les mêmes lettres que reïya, la vision. On peut donc lire : Hachem nous a donné la capacité d'accomplir ces 'houkim pour que nous puissions Le voir. Nous ne le voyons pas encore. À la venue de Machia'h, nous ferons pleinement l'expérience de cette capacité de « voir » l'Essence de Hachem. Cela explique aussi pourquoi la réponse ne parle que des 'houkim, ce que demandait la sixième question.

וְזֶהוּ וַיְצַוֵּנוּ הוי' לַעֲשׂוֹת אֶת כָּל הַחוּקִּים גו', הַחוּקִּים דיקא, כִּי כְּשֶׁמְּקַיֵּם הַמִּצְוֹות (רַק) מִצַּד הַטַּעַם, הַהַמְשָׁכוֹת שע"י הַמִּצְוֹות הֵם בְּהֶעְלֵם, וּבְכְדֵי שֶׁהַהַמְשָׁכוֹת דְּהַמִּצְוֹות יִהְיוּ בְּגִילוּי, הוּא ע"י שֶׁקִּיּוּם הַמִּצְוֹות (גַּם הַמִּצְוֹות דְּעֵדוּת וּמִשְׁפָּטִים) הוּא מִפְּנֵי שֶׁהֵם צִיּוּוּי ה', כְּמוֹ הַחוּקִּים.

C'est aussi le sens de « Havayé nous a ordonné d'accomplir tous les décrets... », précisément « les décrets ». Quand on accomplit les mitsvot (seulement) en raison de leur motif, les épanchements qu'elles produisent sont voilés. Pour que les épanchements des mitsvot soient révélés, il faut que l'on accomplisse les mitsvot (y compris les mitsvot des témoignages et des lois) parce qu'elles sont l'injonction de D.ieu, comme les décrets.

Voici la réponse à la sixième question. On précise au fils sage que la révélation n'est pas automatique : accomplir les mitsvot pour des raisons logiques ou culturelles ne révèle pas Hachem dans le monde. Il faut se souvenir que toutes, comprises ou non, sont des mitsvot de Hachem. Les 'houkim, au sens propre de la catégorie (comme la cacherout), dépassent notre compréhension. Pour révéler la Divinité, il faut donc garder présente la dimension de 'hok de chaque mitsva et l'accomplir parce que Hachem l'a ordonnée. Cette dimension correspond à l'Or HaSovev : on ne peut pas la sauter et espérer la même révélation. Il manque pourtant un élément : le fils sage doit aussi être un élève de la 'Hassidout.

ט) וְהִנֵּה לְאַחֲרֵי כָּל הנ"ל צָרִיךְ בֵּיאוּר, דְּכֵיוָן שֶׁתּוֹרַת אֱמֶת קוֹרֵאת אוֹתוֹ בְּשֵׁם (בֵּן) חָכָם, מִסְתַּבֵּר, שֶׁהוּא יוֹדֵעַ הַחִדּוּשׁ דְּמַתַּן תּוֹרָה, שֶׁבְּמַתַּן תּוֹרָה נִתַּן הַכֹּחַ לְהַמְשִׁיךְ ע"י מִצְוֹות מַעֲשִׂיּוֹת הַמְשָׁכוֹת הכי נַעֲלוֹת וְשֶׁהַהַמְשָׁכוֹת יִהְיוּ בְּגִילוּי, וּמַהִי הַשְּׁאֵלָה מַה הָעֵדוּת גו'.

Or, après tout ce qui précède, une explication reste nécessaire. Puisque la Torah de vérité l'appelle « (fils) sage », il est logique qu'il connaisse la nouveauté de Matan Torah : à Matan Torah fut donnée la force d'attirer, par des mitsvot pratiques, les épanchements les plus élevés, et de faire que ces épanchements soient révélés. Quelle est donc sa question : « Que sont les témoignages... » ?

Reste une difficulté. Si la Torah l'appelle « sage », il sait déjà qu'au don de la Torah nous avons reçu la force de révéler Hachem par des mitsvot matérielles. Que demande-t-il alors ?

וְיֵשׁ לְבָאֵר זֶה ע"פ מ"ש במק"א, דְּזֶה שֶׁמַּעֲשֵׂה אָבוֹת נֶאֱמַר בַּתּוֹרָה (אַף שֶׁעֲבוֹדַת הָאָבוֹת הָיְתָה לִכְאוֹרָה רַק הַקְדָּמָה לְמַתַּן תּוֹרָה), הוּא, לְפִי שֶׁגַּם עַכְשָׁיו לְאַחֲרֵי מַתַּן תּוֹרָה צְרִיכָה לִהְיוֹת עֲבוֹדָה שֶׁבְּדֶרֶךְ עֲבוֹדַת הָאָבוֹת.

On peut l'expliquer d'après ce qui est exposé ailleurs. Si les actes des Patriarches sont rapportés dans la Torah (alors que le service des Patriarches n'était, semble-t-il, qu'une préparation à Matan Torah), c'est parce que maintenant aussi, après Matan Torah, il faut un service à l'image du service des Patriarches.

On pourrait croire que les récits des Patriarches figurent dans la Torah pour retracer l'histoire jusqu'au don de la Torah. Ils n'auraient alors pour nous aucune portée pratique. Or toute la Torah (mot apparenté à horaa, « instruction ») dit comment Hachem veut que nous vivions. Il doit donc exister aujourd'hui encore, après Matan Torah, un équivalent du service des Patriarches.

וְהָעִנְיָן הוּא, דְּזֶה שֶׁנִּצְטַוִּינוּ בְּכָל יוֹם וְיוֹם יִהְיוּ בְּעֵינֶיךָ (כַּחֲדָשִׁים, ויתירה מִזּוֹ) חֲדָשִׁים, הוּא לֹא רַק בְּנוֹגֵעַ לְהַיִּקָּר וְהַחֲבִיבוּת דתומ"צ, אֶלָּא גַּם בְּנוֹגֵעַ לְלִימוּד הַתּוֹרָה וְקִיּוּם הַמִּצְוֹות עַצְמָם. שֶׁבְּכָל יוֹם צְרִיכִים לִהְיוֹת בְּדַרְגָּא נַעֲלֵית עוֹד יוֹתֵר, כְּהַצִּיווּי מַעֲלִין בְּקוֹדֶשׁ, וְעַד לעלי' בְּאֵין עֲרוֹךְ, וְעַד שהתומ"צ שֶׁהָיוּ אֶצְלוֹ קֹדֶם הֵם (כלא חשיב או) לֹא חשיב לְגַבֵּי התומ"צ דְּיוֹם זֶה, שֶׁלָּכֵן התומ"צ דְּיוֹם זֶה הֵם (כַּחֲדָשִׁים או) חֲדָשִׁים.

L'explication en est la suivante : il nous a été ordonné : « Chaque jour, qu'ils soient à tes yeux (comme neufs, et plus encore,) neufs ». Cela ne concerne pas seulement le prix et l'affection que l'on porte à la Torah et aux mitsvot, mais aussi l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot eux-mêmes. Chaque jour, on doit en effet se trouver à un degré plus élevé encore, selon l'injonction : « On s'élève en sainteté ». Cela va jusqu'à une élévation sans commune mesure : la Torah et les mitsvot qu'on avait auparavant sont (comme sans valeur, ou) sans valeur au regard de la Torah et des mitsvot de ce jour. C'est pourquoi la Torah et les mitsvot de ce jour sont (comme neuves, ou) neuves.

Il nous est ordonné de voir chaque jour la Torah et les mitsvot comme neuves. Au sens simple : l'enthousiasme pour une chose nouvelle s'émousse avec l'habitude, et la Torah doit nous rester aussi précieuse que si nous la recevions aujourd'hui pour la première fois. Plus profondément, c'est l'accomplissement lui-même qui doit être neuf, c'est-à-dire chaque jour sans commune mesure avec celui de la veille. L'homme « reçoit » ainsi la Torah chaque jour.

וְזֶהוּ שֶׁגַּם עַכְשָׁיו לְאַחֲרֵי מַתַּן תּוֹרָה צְרִיכָה לִהְיוֹת עֲבוֹדָה שֶׁבְּדֶגְמַת עֲבוֹדַת הָאָבוֹת קֹדֶם מ"ת, כִּי מַתַּן תּוֹרָה הוּא בְּכָל יוֹם, נוֹתֵן הַתּוֹרָה לְשׁוֹן הוֹוֶה, וּבְכָל יוֹם הוּא בְּדַרְגָּא נַעֲלֵית יוֹתֵר, וְלָכֵן, צ"ל בְּכָל יוֹם עֲבוֹדָה שֶׁבְּדֶגְמַת עֲבוֹדַת הָאָבוֹת שֶׁהִיא הַכָּנָה וְהַקְדָּמָה לְמַתַּן תּוֹרָה דְּיוֹם זֶה.

C'est pourquoi aujourd'hui encore, après Matan Torah [le don de la Torah], il faut un service semblable à celui des Patriarches avant Matan Torah. En effet, Matan Torah a lieu chaque jour (« qui donne la Torah » [notén haTorah], au présent), et chaque jour il se situe à un degré plus élevé. Il faut donc chaque jour un service semblable à celui des Patriarches, qui est une préparation et un préambule au Matan Torah de ce jour.

Au début de chaque journée, notre avoda [service de D.ieu] repose sur ce que nous avons fait la veille. Or nous recevons la Torah de nouveau aujourd'hui, en nous élevant à un niveau incomparablement plus haut. La avoda du début de journée, avant « la Torah d'aujourd'hui », ressemble donc à celle des Patriarches avant Matan Torah.

La question du fils sage s'en éclaire.

ועפ"ז יֵשׁ לְבָאֵר שְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם מָה הָעֵדוֹת גו' אֲשֶׁר צִוָּה גו' אֶתְכֶם, כִּי התומ"צ שֶׁל הַבֵּן חָכָם הֵם בְּכָל יוֹם חֲדָשִׁים מַמָּשׁ, וְלָכֵן הוּא נִמְצָא תָּמִיד בְּהַתְחָלָתוֹ בְּהַמַּצָּב דְּקֹדֶם מַתַּן תּוֹרָה. וְיֵשׁ לוֹמַר, דְּזֶה שֶׁאוֹמֵר אֲשֶׁר צִוָּה גו' אֶתְכֶם, אֶתְכֶם וְלֹא אוֹתָנוּ, הוּא, בִּכְדֵי לְרַמֵּז שֶׁאֶצְלוֹ הוּא הַמַּצָּב דְּקֹדֶם מַתַּן תּוֹרָה.

Cela permet d'expliquer la question du fils sage : « Quels sont les témoignages, etc., qu'Il vous a ordonnés ? » En effet, la Torah et les mitsvot du fils sage sont chaque jour véritablement neuves. Il se trouve donc toujours, à son commencement, dans l'état qui précède Matan Torah. On peut dire que s'il dit « qu'Il vous a ordonnés », « vous » [etkhem] et non « nous » [otanou], c'est pour faire allusion au fait qu'il se trouve, lui, dans l'état qui précède Matan Torah.

Le fils sage s'élève chaque jour à un niveau nouveau. Ce qu'il a fait la veille appartient donc toujours, à ses yeux, à l'« avant » du don de la Torah d'aujourd'hui. Voici la réponse à la quatrième question : il dit « vous » [etkhem] parce qu'il se tient lui-même avant Matan Torah. Il demande en somme : « Je comprends que Hachem donne la force de révéler Sa présence par les mitsvot d'après Matan Torah. Mais moi ? Ce que j'ai reçu hier n'est rien, et aujourd'hui je suis au niveau des mitsvot d'avant Matan Torah. Comment mener à bien le processus édout-'houkim-michpatim, qui révèle l'Essence de Hachem dans le monde ? » Reste à comprendre pourquoi il pose cette question à Pessa'h, et non un autre jour.

יו"ד) וְיֵשׁ לְקַשֵּׁר זֶה עִם זֶה שֶׁשְּׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם הִיא בְּעִיקָּר בְּלֵיל הַפֶּסַח, אַף שֶׁהַשְּׁאֵלָה מָה הָעֵדוֹת גו' (בְּפַשְׁטוּת) הִיא בְּנוֹגֵעַ לִכְלָלוּת הַמִּצְוֹות, כִּי בְּפֶסַח הֶאֱלִידַת עַם יִשְׂרָאֵל. וְזֶהוּ שֶׁחַג הַפֶּסַח שַׁיָּךְ בִּמְיוּחָד לְעִנְיַן הַחִינּוּךְ, כִּי חִינּוּךְ הַיְלָדִים מַתְחִיל מִיָּד כְּשֶׁנּוֹלַד. וְזֶהוּ הַקֶּשֶׁר דִּשְׁאֵלַת הַבֵּן חָכָם עִם לֵיל הַפֶּסַח, כִּי זֶה שֶׁשּׁוֹאֵל מָה הָעֵדוֹת גו' הוּא כִּי (מִצַּד זֶה שֶׁעוֹלֶה תָּמִיד בְּעִילּוּי אַחַר עִילּוּי) הוּא נִמְצָא בְּמַצָּב שֶׁלִּפְנֵי מַתַּן תּוֹרָה, וְשֶׁאֵינוֹ שַׁיָּךְ עֲדַיִין לָשׂוּם עִנְיָן, כְּתִינוֹק בְּרֶגַע שֶׁנּוֹלַד.

10) **On peut relier** cela au fait que la question du fils sage se pose surtout la nuit de Pessa'h, bien que la question « Quels sont les témoignages, etc. » porte (au sens simple) sur l'ensemble des mitsvot. C'est qu'à Pessa'h a lieu la naissance du peuple d'Israël. C'est aussi pourquoi Pessa'h est particulièrement lié à l'éducation : l'éducation des enfants commence dès la naissance. Tel est le lien entre la question du fils sage et la nuit de Pessa'h. S'il demande « Quels sont les témoignages, etc. », c'est que (parce qu'il monte sans cesse d'élévation en élévation) il se trouve dans l'état qui précède Matan Torah et n'est encore lié à rien, tel un nourrisson à l'instant de sa naissance.

Au chapitre 16 du livre de Ye'hezkel, la sortie d'Égypte est comparée à une naissance : Pessa'h est la « naissance » du peuple juif. Or l'éducation commence dès la naissance, et Pessa'h a beaucoup de lois et de coutumes qui servent à l'éducation. La Haggada se dit en questions et réponses. On commence à l'heure pour que les enfants ne

s'endorment pas. On fait des choses inhabituelles, comme tremper le karpass dans l'eau salée, pour qu'ils demandent : « En quoi cette nuit est-elle différente ? » Le fils sage est toujours comme un nouveau-né : il accomplit les mitsvot comme pour la première fois, puisque aujourd'hui dépasse hier sans commune mesure. D'où sa question à Pessa'h. Reste la réponse qu'on lui donne.

יָא) וְהַתְּשׁוּבָה עֲבָדִים הָיִינוּ לְפַרְעֹה בְּמִצְרַיִם וַיּוֹצִיאֵנוּ הוי' מִמִּצְרַיִם בְּיַד חֲזָקָה הִיא, שֶׁגַּם מִי שֶׁהוּא בְּדַרְגַּת תִּינוֹק בְּרֶגַע שֶׁנּוֹלַד (כּוֹלֵל זֶה שֶׁהוּא בְּדַרְגָּא זוֹ בְּפַשְׁטוּת, וְלֹא כְּהַבֵּן חָכָם דְּזֶה שֶׁהוּא בְּדַרְגָּא זוֹ הוּא מִצַּד הָעֲלִיּוֹת שֶׁלּוֹ), וּיתֵירָה מִזּוֹ, גַּם מִי שֶׁהוּא בְּמַצָּב דְּעֶבֶד לְפַרְעֹה בְּמִצְרַיִם (לִפְנֵי הַלֵּידָה דִּיצִיאַת מִצְרַיִם), מוֹצִיא הוי' אוֹתוֹ מִמִּצְרַיִם בְּיַד חֲזָקָה, דִּבְיָד חֲזָקָה הוּא תּוֹקֶף הַהִתְגַּלּוּת וְעַד שֶׁנִּגְלָה עֲלֵיהֶם מֶלֶךְ מַלְכֵי הַמְּלָכִים הקב"ה בִּכְבוֹדוֹ וּבְעַצְמוֹ וּגְאָלָם, שֶׁהוּא דִּילּוּג מִן הַקָּצֶה אֶל הַקָּצֶה, מֵהַמַּטָּה בְּיוֹתֵר (עֲבָדִים לְפַרְעֹה בְּמִצְרַיִם) לְהַמַּעֲלָה בְּיוֹתֵר – הַגִּילּוּי דְּבִכְבוֹדוֹ וּבְעַצְמוֹ.

11) **La réponse** : « Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte, et Hachem nous a fait sortir d'Égypte d'une main forte » signifie ceci. Même celui qui se trouve au degré d'un nourrisson à l'instant de sa naissance (y compris celui qui s'y trouve au sens simple, et non comme le fils sage, qui s'y trouve du fait de ses élévations), et plus encore, même celui qui se trouve dans l'état d'esclave de Pharaon en Égypte (avant la naissance qu'est la sortie d'Égypte), Hachem le fait sortir d'Égypte d'une main forte. Car « d'une main forte » désigne la puissance de la révélation, au point que « le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou, s'est révélé à eux Lui-même, dans Sa gloire, et les a délivrés ». C'est un bond d'une extrémité à l'autre : du plus bas (« esclaves de Pharaon en Égypte ») au plus élevé, la révélation « dans Sa gloire et en Son essence ».

On lui répond : « Tu as raison, seul, tu ne parviendrais peut-être pas à révéler Hachem dans le monde. Mais à Pessa'h, Hachem a révélé Son Essence à chaque Juif, même à ceux qui n'avaient pas commencé leur avoda. Il transforme entièrement celui qui est encore “esclave de Pharaon en Égypte”, tourné vers lui-même plutôt que vers la avoda. À plus forte raison, Il peut te faire sortir de ton “Égypte” et te rendre capable de révéler Son Essence par les mitsvot matérielles. » Le Rabbi conclut par une bénédiction.

וְכֵן תהי' לָנוּ, אֲשֶׁר כִּימֵי צֵאתְךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם אַרְאֶנּוּ נִפְלָאוֹת, גְּאֻלָּה בְּדֶרֶךְ דִּילּוּג מִן הַקָּצֶה אֶל הַקָּצֶה, שֶׁמִּחוֹשֶׁךְ הַכָּפוּל וּמְכֻפָּל דְּגָלוּת, וּבִפְרָט בדרא דעקבתא דמשיחא שֶׁהַחֹשֶׁךְ גָּדוֹל עוֹד יוֹתֵר, בָּאִים מִיָּד לְהַגִּלּוּי דִּוְנִגְלָה כְּבוֹד הוי' וְרָאוּ כָּל בָּשָׂר גו', וְהָיְתָה להוי' הַמְּלוּכָה, בְּבִיאַת מָשִׁיחַ צִדְקֵנוּ, בִּמְהֵרָה בְּיָמֵינוּ מַמָּשׁ.

Qu'il en soit ainsi pour nous : « Comme aux jours de ta sortie du pays d'Égypte, Je lui ferai voir des merveilles ». Ce sera une guéoula par un bond d'une extrémité à l'autre. De l'obscurité doublement redoublée de la galout, en particulier dans la génération de l'ikveta di-Mechi'ha, où l'obscurité est plus grande encore, on parviendra d'emblée à la révélation de « La gloire de Hachem se révélera, et toute chair verra, etc. » et de « la royauté appartiendra à Hachem », avec la venue de Machia'h, notre juste, très bientôt, de nos jours, véritablement.

La bénédiction reprend l'image de la sortie d'Égypte : un passage d'un extrême à l'autre. On sortira des ténèbres de la galout [l'exil] qui précède Machia'h pour un temps où la présence de Hachem sera aussi réelle que ce que perçoivent nos sens.

SYNTHÈSE

Établie par intelligence artificielle à partir du maamar.

La leçon

Le fils sage connaît les mitsvot. Sa question est autre : comment un acte concret, après Matan Torah, peut-il attirer et révéler la Divinité ? Les trois catégories de mitsvot y répondent. Les michpatim attirent la lumière qui remplit, que l'intellect saisit. Les 'houkim attirent la lumière qui entoure, par l'annulation de l'intellect. Les édout attirent l'Essence elle-même, car toute mitsva est la volonté de l'Essence. Pour que cet épanchement soit révélé, on accomplit chaque mitsva comme un décret, parce que D.ieu l'ordonne. Le sage dit « vous » parce qu'il s'élève chaque jour : sa Torah est neuve, et il se tient toujours avant Matan Torah.

Dans le service d'Hachem

L'acte passe d'abord. Une mitsva accomplie sans intention attire la lumière. Une intention sans l'acte n'attire rien. Même une mitsva que l'on comprend s'accomplit parce que Hachem l'ordonne : c'est ce qui en révèle l'effet. Chaque jour, la Torah et les mitsvot doivent être neuves. On se prépare alors, comme les Patriarches, au Matan Torah de ce jour.

Avec soi-même

Ce qu'on a atteint hier ne suffit pas. Le maamar demande de s'élever chaque jour, jusqu'à ce que l'acquis d'hier paraisse sans valeur. Se sentir au commencement, comme un nourrisson, devient alors le signe d'une montée. Et même au plus bas, comme un esclave de Pharaon en Égypte, on n'est pas perdu : Hachem fait sortir d'un bond, d'une extrémité à l'autre.

Avec les autres

Chaque Juif est un témoin : « Vous êtes Mes témoins ». Son âme est une partie de D.ieu d'en haut, et son existence même témoigne de l'Essence. Pessa'h est lié à l'éducation, qui commence dès la naissance. La réponse du maamar vaut même pour celui qui est comme un nourrisson à sa naissance, et plus encore pour celui qui est encore esclave en Égypte : Hachem le fait sortir.